

Le guide de l'étudiant

de l'Université de Franche-Comté



2019 / 2020



Le guide de l'étudiant

2019-2020

Sommaire

- 3 **L'université de Franche-Comté**
- 4 Présentation
- 5 Composantes
- 6 Recherche

- 8 **Formations**
- 9 Cursus
- 11 Différents modes de formation
- 15 Formation doctorale

- 16 **Ouverture à l'international**
- 17 Mobilité internationale
- 20 Pour les étudiants étrangers
- 21 Langues

- 23 **Sites universitaires**
- 24 Besançon
- 30 Montbéliard
- 34 Belfort
- 38 Vesoul
- 40 Lons-le-Saunier

- 42 **Vie pratique**
- 43 Aides financières
- 44 Impôts et couverture sociale
- 45 Emploi
- 46 Transports régionaux
- 47 Vie associative
- 49 Activités culturelles
- 54 Sport
- 56 Santé
- 58 Documentation
- 62 Contacts utiles

Édito

par **Jacques Bahi**

Président de l'Université de Franche-Comté



Chères étudiantes,
chers étudiants,
Bienvenue dans le
monde de l'enseigne-
ment supérieur, de la
recherche et de l'in-
novation, une transi-

tion importante dans votre parcours! En choisissant de vous inscrire à l'Université de Franche-Comté, vous avez fait le choix d'une université pluridisciplinaire dynamique et innovante, ouverte sur l'international, le monde de la recherche et de l'entreprise. L'Université de Franche-Comté délivre des diplômes nationaux couvrant tous les grands domaines: sciences fondamentales et appliquées, santé, technologies, lettres, langues, sciences du langage, sciences humaines et sociales, sciences du sport, droit, économie, gestion. De nombreuses spécialités sont nos points forts au rang des universités françaises, comme la santé et ses innovations, le domaine des sciences de l'ingénieur, de l'environnement, de l'écologie et de la dynamique des territoires, des mathématiques ou encore l'apprentissage des langues avec le Centre de linguistique appliquée (CLA).

Nous accueillons chaque année près de 30000 apprenants de 112 nationalités différentes sur nos sites universitaires de Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier.

Vous avez soif de savoir, vous avez à cœur de mener vos études avec brio, nous sommes à vos côtés pour préparer votre avenir professionnel. En effet, grâce au renforcement de la synergie entre recherche, formation, valorisation, nous nous affirmons comme un acteur majeur de la professionnalisation et de la formation tout au long de

la vie pour vous aider à concrétiser votre projet de vie. Ainsi, durant tout votre parcours universitaire, vous bénéficierez d'un accompagnement assuré par l'ensemble de nos équipes pédagogiques et administratives.

Vous pourrez vous appuyer pour cela sur une université vivante, qui se développe et se renouvelle sans cesse au service de ses étudiants et de leur avenir. Notre objectif, c'est votre réussite. Ainsi, l'accompagnement individualisé des nouveaux étudiants se renforce dès la rentrée.

Des projets ambitieux de rénovation des campus sont à l'œuvre, que ce soit sur le site nord franc-comtois avec l'éco-campus, ou à Besançon sur le site de l'Arsenal et sur le grand campus de la Bouloie, avec notamment la création d'un Learning Center et d'espaces de vie et d'échanges qui vous seront dédiés.

Nous mettons également tout en œuvre pour assurer votre bien-être et votre épanouissement personnel. C'est pourquoi nous promovons la pratique sportive, en proposant une offre toujours plus importante, mais également les activités culturelles et associatives avec nos partenaires, nous encourageons l'implication des étudiants dans le fonctionnement et le rayonnement de l'université. Votre implication est l'occasion de développer des compétences supplémentaires que l'université saura reconnaître et valoriser. N'hésitez pas à vous engager!

Vos années d'études à l'université de Franche-Comté sont des années de découvertes, d'épanouissement et de construction de votre projet dans un territoire qui offre une véritable qualité de vie. Restez ouverts au monde et soyez confiant en l'avenir.

Bienvenue à l'université de Franche-Comté!

L'Université de Franche-Comté

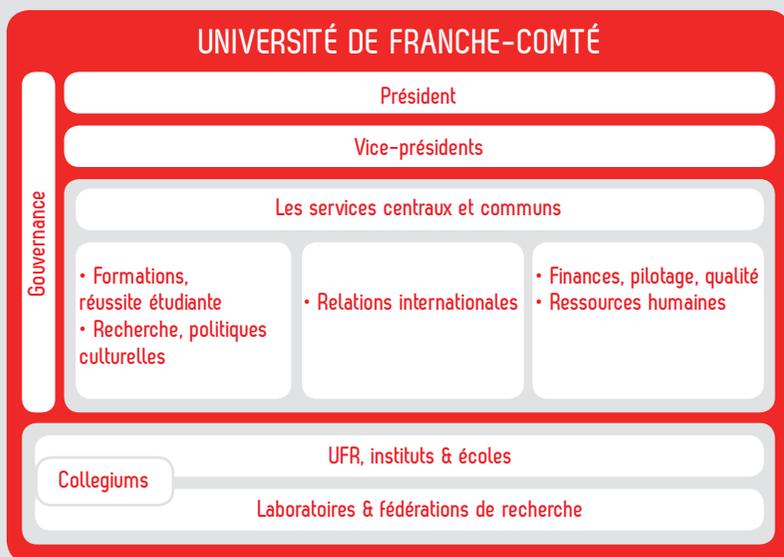
Présentation
Composantes
Recherche

L'Université de Franche-Comté

L'Université de Franche-Comté est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche pluridisciplinaire qui permet de préparer différents niveaux de diplômes. Présente à Besançon, Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons-le-Saunier, l'Université compte près de 30000 apprenants. Elle est membre fondateur de l'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC). Celle-ci est composée de l'Université de Franche-Comté, l'Université de technologie Belfort-Montbéliard (UTBM), l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSM), l'Université de Bourgogne (UB), Agrosup Dijon, Burgundy School of Business (BSB), et Arts et Métiers campus de Cluny (ENSAM).

ORGANISATION

Les UFR, instituts, écoles, unités et fédérations de recherche fonctionnent au sein d'un même « écosystème » : l'université. Celle-ci définit une politique globale.



L'université est dirigée par le président accompagné d'une équipe de vice-présidents, d'une direction générale et d'une direction de cabinet. Le conseil d'administration (CA) est l'organe décisionnel qui entérine la politique de l'établissement. Il compte 36 membres. Le conseil académique (CAC) rassemble la commission de la recherche (CR) et la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). Les étudiants ont des représentants élus dans ces conseils.

Plus d'informations
www.univ-fcomte.fr

LES COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

L'Université de Franche-Comté comprend 6 unités de formation et de recherche (UFR), ou « facultés », 2 instituts, 2 instituts universitaires de technologie (IUT) et 2 écoles.

Les UFR proposent des formations en licence, licence professionnelle, master, doctorat et diplôme universitaire (DU). Elles hébergent des laboratoires de recherche auxquels sont rattachés la plupart des enseignants.

L'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'UFR SJEPEG dispense des formations en management (masters, licences professionnelles, DU...).

L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) de l'UFR SJEPEG est une classe préparatoire pour les concours administratifs externes de recrutement de fonctionnaires de catégorie A et B.

Les IUT permettent de préparer des DUT et des licences professionnelles.

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), prépare aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. L'école d'ingénieurs de l'Université de Franche-Comté (ISIFC) forme des ingénieurs dans le secteur des technologies de la santé.

• **UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS)**

30, rue Mégevand – CS 81807
 25030 Besançon Cedex – 03 81 66 53 10
slhs.univ-fcomte.fr

• **UFR Sciences de la Santé**

19, rue Ambroise-Paré – CS 71806 F
 25030 Besançon Cedex – 03 63 08 22 00
medecine-pharmacie.univ-fcomte.fr

• **UFR Sciences et techniques (ST)**

Campus de la Bouloie – 16, route de Gray
 25030 Besançon Cedex – 03 81 66 69 51
sciences.univ-fcomte.fr

• **UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPEG)**

Campus de la Bouloie – 45 D, avenue de l'Observatoire – 25030 Besançon Cedex
 03 81 66 65 80 – sjepeg.univ-fcomte.fr

• **UPFR Sports**

Campus de la Bouloie – 31, rue de l'Épitaphe
 25000 Besançon – 03 81 66 67 99
u-sports.univ-fcomte.fr

• **UFR Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI)**

Site universitaire des Portes du Jura
 4, place Tharradin
 BP 71427 – 25211 Montbéliard Cedex
 03 81 99 46 62 – stgi.univ-fcomte.fr

• **IUT Besançon-Vesoul**

Site de Besançon
 30, avenue de l'Observatoire
 BP 1559 – 25009 Besançon Cedex
 03 81 66 68 21 ou 68 22

Site de Vesoul

Avenue des Rives-du-Lac – BP 179
 70003 Vesoul Cedex – 03 84 75 95 00
iut-bv.univ-fcomte.fr

• **IUT Belfort-Montbéliard**

Tél. des 2 sites : 03 84 58 77 00

Sites de Belfort

– 19, avenue du Maréchal-Juin
 90016 Belfort Cedex
 – 47, faubourg des Ancêtres
 90000 Belfort

Site de Montbéliard

Site universitaire des Portes du Jura
 4, place Tharradin – BP 71421
 25211 Montbéliard Cedex
iut-bm.univ-fcomte.fr

• **INSPE Franche-Comté**

57, avenue de Montjoux – BP 41665
 25042 Besançon Cedex – 03 81 65 71 00
espe.univ-fcomte.fr

• **IAE**

UFR SJEPEG – Bât. Louis-Bachelier
 45 D, avenue de l'Observatoire
 25030 Besançon Cedex – 03 63 08 25 93
iae.univ-fcomte.fr

• **ISIFC**

23, rue Alain-Savary
 25000 Besançon Cedex – 03 81 66 66 90
isifc.univ-fcomte.fr

• **IPAG**

UFR SJEPEG – 45 D, avenue de l'Observatoire
 25030 Besançon Cedex – 03 81 66 61 45
ipag.univ-fcomte.fr

LA RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Les travaux de recherche menés dans les laboratoires de l'université sont à la base des enseignements des différentes formations. L'université compte environ 900 chercheurs et enseignants-chercheurs qui s'intéressent à des thématiques très variées. Celles-ci se répartissent en cinq grands domaines : Sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur (SFSPi), Sciences de la nature, environnement et territoire (SNET), Sciences juridiques, économiques et de gestion (SJEG), Sciences de l'Homme et humanités (S2H) et Sciences de la santé et du sport (3S). L'université est structurée en cinq collegiums, qui articulent la recherche et la formation autour de domaines scientifiques en réunissant différents laboratoires et composantes.

L'université compte 23 unités de recherche dont 17 équipes d'accueil (EA) propres à l'université, 6 unités mixtes (UMR) avec de grands organismes de recherche comme le CNRS et l'INSERM.

Certaines d'entre elles sont communes à d'autres établissements d'enseignement supérieur : l'UTBM, l'ENSM et l'Université de Bourgogne. À ces unités de recherche participent, comme partenaires, le CEA, l'EFS, l'INRAP, le ministère de la Culture et le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU).

L'université dispose également de structures qui permettent de soutenir et de favoriser des travaux interlaboratoires : un Observatoire des sciences de l'univers (OSU), une Maison des sciences de l'homme et de l'environnement (MSHE), et des structures fédératives de recherche sur l'éducation (FR EDUC), sur la pile à combustible (Fuel Cell Lab), et sur les mathématiques (Bourgogne-Franche-Comté mathématiques).

Direction de la recherche et de la valorisation
Campus de la Bouloie - 16 route de Gray
25030 Besançon Cedex
03 81 66 58 10 - drv@univ-fcomte.fr
www.univ-fcomte.fr > rubrique Recherche

« En direct », journal de la recherche et du transfert dans l'Arc jurassien

Le journal « en direct » est un bimestriel édité par l'université et réalisé en collaboration avec d'autres établissements (l'ENSM, l'UTBM, l'Université de Neuchâtel, la Haute École Arc et l'Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté). Il présente l'actualité de la recherche au monde socioéconomique local et national, en mettant en lumière les projets développés dans les laboratoires et les innovations nées de ces projets.

03 81 66 20 88
journal-endirect@univ-fcomte.fr
endirect.univ-fcomte.fr

Les Presses universitaires de Franche-Comté (PUFC)

Les PUFC éditent les travaux des doctorants, des enseignants et des chercheurs de toute la communauté scientifique. Leur politique éditoriale est fondée sur l'ouverture pluridisciplinaire et la rencontre avec le lectorat universitaire. Les ouvrages sont vendus en ligne, sur le site de l'éditeur, et en librairies.

03 81 66 59 70
presses-ufc@univ-fcomte.fr
pufc.univ-fcomte.fr





Formations

Cursus

Différents modes de formation

Formation doctorale



Cursus

OFFRE DE FORMATION

L'Université de Franche-Comté propose tous les niveaux de diplômes dans de nombreux domaines.

Dans le système européen LMD (licence-master-doctorat), les études sont organisées en unités d'enseignements qui, une fois obtenues, donnent lieu à l'attribution de points appelés ECTS (European Credits Transfer System). Quel que soit le niveau où vous vous arrêtez, ces crédits sont définitivement acquis et reconnus dans toutes les universités européennes. Il est donc possible de poursuivre son cursus ailleurs, en France ou à l'étranger. Concrètement, on progresse par semestre. Chaque semestre validé donne droit à 30 ECTS. Il faut six semestres pour une licence (soit 180 crédits) et quatre semestres supplémentaires pour un master (soit 300 crédits au total).

Les formations en médecine, en pharmacie et les diplômes d'ingénieur suivent un schéma un peu différent du système LMD.

Vous avez le choix entre 23 mentions de licences au sein desquelles différents parcours sont possibles. L'université propose également 2 DEUST, 21 DUT et 41 licences professionnelles dans différents secteurs : industrie, santé, sport, art, informatique, etc. L'offre de formation inclut 1 diplôme d'ingénieur et 49 mentions de masters (dont 9 CMI) qui se déclinent en de nombreuses spécialités.

L'orientation vers la recherche ou vers une autre activité professionnelle s'effectue progressivement au cours de la deuxième année de master, généralement lors du stage du dernier semestre qui peut se dérouler en entreprise ou en laboratoire, et éventuellement donner lieu à une poursuite d'études en doctorat. Certains diplômes proposés sont cohabilités avec l'Université de Bourgogne.

Les grands domaines de formation sont :

- Arts, lettres, langues (ALL) ;
- Droit, économie, gestion (DEG) ;
- Sciences humaines et sociales (SHS) ;
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- Sciences, technologies, santé (STS).

Plus d'informations

www.univ-fcomte.fr > rubrique Formation

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Chaque première année de licence est sous la responsabilité d'une équipe pédagogique et d'étudiants tuteurs. Ces derniers organisent des séances de tutorat afin d'aider les nouveaux arrivants à comprendre le fonctionnement de la vie universitaire et faciliter leur intégration. Présents lors des réunions de rentrée, ils tiennent également des permanences tout au long de l'année. On peut les consulter pour obtenir des conseils sur les méthodes de travail, revoir des éléments de cours ou s'entraîner aux examens. Les tuteurs participent aussi aux différents forums destinés à présenter les formations de l'université aux lycéens et aux étudiants, ainsi qu'aux journées portes ouvertes. Pour trouver les tuteurs dans votre filière, ou pour devenir vous-même tuteur, adressez-vous au service scolarité de votre UFR ou connectez-vous sur l'espace numérique de travail (ENT) dans la section « contrats étudiants ».

Les différents modes de formation

SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Le supplément au diplôme est un document officiel qui vise à donner une idée claire du contenu et de la valeur d'un diplôme. Le but est de faciliter la mobilité internationale et l'insertion professionnelle en permettant aux universités étrangères et aux recruteurs de mieux comprendre le contenu du diplôme. Les étudiants sont invités à remplir une partie de ce document eux-mêmes, en y inscrivant toutes les expériences vécues dans le cadre universitaire qui peuvent être intéressantes sur un CV : bénévolat au sein d'une association universitaire, engagement citoyen ou civique, sport de haut niveau, pratique sportive universitaire de compétition. La saisie se fait depuis l'espace numérique de travail (ENT).

Bureau de la vie étudiante
03 81 66 58 47
bve@univ-fcomte.fr

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS LIBRES

Chaque semestre, les étudiants ont la possibilité de suivre une unité d'enseignement libre (UEL). Les UEL donnent l'occasion d'élargir ses compétences, ses connaissances, et d'obtenir jusqu'à 0,20 point sur sa moyenne et/ou des crédits ECTS. Près de 100 UEL sont proposées dans des domaines variés : engagement étudiant, langues, sport, activités artistiques, sciences, entrepreneuriat, stage... Chaque UEL ne peut être suivie qu'une seule fois. Toutes les informations figurent dans votre espace numérique de travail (ENT), rubrique Documents, Espaces partagés.

CERTIFICATIONS

L'Université de Franche-Comté offre aux étudiants la possibilité de prouver leurs compétences dans divers domaines en obtenant des certificats qui peuvent faire la différence sur un CV.

Pour valider une certification, il faut passer des examens dont les critères sont basés sur des référentiels nationaux. La certification PIX est l'une des certifications proposées à l'université. Elle témoigne de compétences acquises dans l'utilisation d'outils informatiques et d'Internet, selon les 5 domaines suivants : informations et données ; communication et collaboration ; création de contenu ; protection et sécurité ; environnement numérique.

L'université délivre aussi le certificat informatique et Internet niveau 2 (C2i2) « métiers de la santé » et « enseignement », qui atteste de compétences professionnelles.

Il est également possible de passer plusieurs certifications en langues, dont le CLES et le TOEIC (cf. p. 22), ainsi que le certificat Voltaire qui évalue l'orthographe. D'autres certifications, notamment en mathématiques et en physique, peuvent être proposées par les facultés dans certains diplômes.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Centre de certification.

Centre de certification
03 81 66 20 71
certification@univ-fcomte.fr
certification.univ-fcomte.fr

ALTERNANCE

À l'université, il est possible de suivre un parcours classique ou de se former en alternant les périodes de cours et les périodes en entreprise. Il existe deux types de contrats :

Le contrat d'apprentissage

C'est un CDD conclu entre l'étudiant et une entreprise ou un organisme public.

Le jeune, sauf dérogation, doit avoir moins de 30 ans à la date de la signature du contrat. L'apprenti est un salarié, rémunéré par l'entreprise, qui suit la formation dans le cadre de son temps de travail.

Il bénéficie comme les autres salariés : de la couverture sociale des congés payés, et cotisations retraite...

L'apprenti bénéficie d'aides financières de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour le transport, la restauration et l'hébergement.

Il est exonéré des droits d'inscription à l'université.

C'est le CFA Sup-FC, partenaire de l'université, qui recense les offres d'apprentissage et qui assure la gestion des contrats.

CFA Sup-FC
Immeuble Le Pixel - 48, chemin des Founottes
25000 Besançon - 03 81 56 76 88
contact@cfasup-fc.com
www.cfasup-fc.com

Le contrat de professionnalisation

Ce contrat est possible pour plus de 70 formations dispensées à l'université permettant l'obtention d'un diplôme professionnalisant.

Peuvent en bénéficier les jeunes de 16 à 25 ans révolus et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Il peut s'agir d'un CDD de 6 à 24 mois selon les cas, ou d'un CDI.

Pendant la durée de la formation comme pendant sa présence en entreprise, le titulaire d'un contrat de professionnalisation a le statut de salarié. Sa rémunération est calculée en fonction de son âge et de son niveau d'études. Le coût pédagogique de la formation est à la charge de l'employeur. Le salarié est exonéré des droits d'inscription universitaire. Le contrat de professionnalisation permet de se former, de se spécialiser, de développer son expérience, et augmente les perspectives d'insertion professionnelle.

Formation continue
Maison des étudiants
36A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex - 03 81 66 61 21
formation-continue@univ-fcomte.fr
www.univ-fcomte.fr > rubrique formation > alternance

Étudiants apprentis professeurs

Cette formation en apprentissage permet aux étudiants qui se destinent au métier de professeur de mathématiques, de lettres, d'anglais ou d'allemand, au collège ou au lycée, de financer leurs études tout en bénéficiant d'un parcours de professionnalisation. Les étudiants alternent ainsi cours à l'université et immersion en

classe, encadrés par un tuteur enseignant. Une façon d'entrer progressivement dans le métier d'enseignant et d'être bien préparé aux concours d'enseignement.

Plus d'informations
Rectorat de l'académie de Besançon
www.ac-besancon.fr

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Il existe différentes possibilités pour se former à l'université après être entré dans la vie active.

Que l'on soit salarié ou demandeur d'emploi, on peut reprendre des études à l'université tout en conservant une rémunération ou une indemnisation. Plusieurs solutions sont proposées selon que l'on souhaite obtenir un diplôme, développer ou actualiser ses compétences, voire en acquérir de nouvelles : diplômes certifiants, diplômes universitaires et interuniversitaires (DU et DIU), validation des acquis de l'expérience (VAE), alternance, formations courtes, formations sur mesure.

Les personnes, entreprises ou administrations qui ont un besoin de formation doivent se tourner vers le service Formation continue. Son rôle est de les informer, les conseiller et les orienter selon leurs souhaits et leur situation, et de les accompagner dans les démarches administratives et financières.

Pendant leur formation, les bénéficiaires sont encadrés par le service Formation continue et le responsable pédagogique de la formation choisie.

Formation continue

Maison des étudiants

36A, avenue de l'Observatoire

25030 Besançon Cedex – 03 81 66 61 21

formation-continue@univ-fcomte.fr

www.univ-fcomte.fr > rubrique formation

> alternance

VAE

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître son parcours professionnel et personnel en obtenant un diplôme lié à ses domaines de compétences. Cette possibilité est ouverte à tous, quels que soient l'âge, le niveau d'études et le statut.

Pour s'engager dans une démarche de VAE, il faut avoir exercé pendant au moins un an une activité salariée, indépendante ou bénévole en rapport avec le diplôme visé. Le candidat constitue un dossier dans lequel il met en avant les compétences issues de son expérience professionnelle et personnelle, de façon à démontrer qu'elles correspondent à celles qui sont nécessaires à la validation du diplôme en question. Si son dossier est recevable, le candidat devra rédiger un livret, puis il sera évalué lors d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels, tous spécialisés dans le domaine de compétences concerné. Le jury décide de l'étendue de la validation. Si elle est totale, le candidat obtient le diplôme : si elle est partielle, le candidat doit appliquer les prescriptions du jury (par exemple suivre une unité d'enseignement) afin de pouvoir attester de ses compétences et de valider son diplôme après un passage devant un second jury.

Formation continue

Maison des étudiants

36A, avenue de l'Observatoire

25030 Besançon Cedex – 03 81 66 61 21

formation-continue@univ-fcomte.fr

www.univ-fcomte.fr > rubrique formation

> alternance

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Certains diplômes de l'université peuvent être suivis en télé-enseignement.

Le télé-enseignement universitaire offre aux personnes qui ne peuvent pas assister aux cours pour des raisons familiales, de santé, géographiques ou professionnelles, la possibilité de poursuivre des études. Les formations universitaires à distance permettent de travailler à un rythme adapté et d'alterner les périodes de cours et d'activité. Il est possible de valider progressivement le diplôme choisi au cours d'une période plus longue que celle d'un cursus classique, en ne suivant qu'un nombre restreint d'unités d'enseignement par an.

À l'Université de Franche-Comté, le service universitaire de la pédagogie (SUP) propose le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) : des licences en administration économique et sociale (AES), histoire, mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur : des masters en français langue étrangère (FLE), histoire, géographie, mathématiques, informatique, finance, et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) mathématiques.

Le SUP a mis en place un dispositif complet d'enseignements avec des cours en ligne (plateforme Moodle) et/ou des fascicules imprimés, des devoirs d'entraînement et un accompagnement individualisé et interactif. Près de 1400 étudiants en bénéficient.

Service universitaire de la pédagogie

Bât. Louis-Bachelier, campus de la Bouloie

25030 Besançon Cedex – 03 81 66 58 70

tele.enseignement@univ-fcomte.fr

ctu.univ-fcomte.fr

Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance

www.fied.fr

AMÉNAGEMENT D'ÉTUDES

Les étudiants salariés, entrepreneurs, sportifs de haut niveau, ayant des enfants à charge, en double cursus, membres d'une association ou encore artistes peuvent demander un aménagement de leurs études. Ce dispositif a été mis en place afin de permettre à tous les étudiants de réussir leurs études quelle que soit leur situation. Cet aménagement peut se traduire par une adaptation des groupes de TD ou de TP, une autorisation d'absence, l'organisation d'une deuxième session d'examen... Les demandes se font via un formulaire disponible dans les scolarités des composantes. Elles sont examinées au cas par cas et transmises à un organe décisionnaire qui peut demander des justificatifs complémentaires si nécessaire. Si la demande est acceptée, un contrat pédagogique est signé par l'étudiant et le directeur de la composante pour définir les modalités et la durée du régime spécial d'études mis en place.

Sportif de haut niveau universitaire (SHNU)

Les étudiants sportifs de haut niveau peuvent bénéficier du régime spécial SHNU. Il permet de concilier au mieux la pratique sportive intensive et les études et offre un certain nombre d'avantages.

La charte SHNU de l'université détaille les 6 cas de figure permettant d'obtenir ce statut (elle peut être consultée sur l'ENT). L'étudiant éligible doit compléter le contrat SHNU et prendre contact avec le responsable de la formation, le référent haut niveau de sa composante, et le cas échéant, le directeur des études de sa composante. Le dossier et les pièces justificatives demandées sont à rendre au service scolarité de la composante avant le 15 octobre.

La demande sera ensuite étudiée par la commission haut niveau, qui délivrera un avis favorable ou défavorable.

Plus d'informations

Anne Tatu

anne.tatu@univ-fcomte.fr

ORIENTATION – ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

L'université dispose d'un service Orientation stage emploi (OSE) pour vous aider dans vos choix de cursus et tout au long de votre parcours vers le monde professionnel.

Entretiens-conseils personnalisés

Si vous avez besoin d'un conseil pour choisir le cursus le plus adapté, vous réorienter ou évoquer votre avenir professionnel, vous pouvez rencontrer les chargés d'orientation du service OSE. Grâce à des entretiens-conseils et des bilans, vous pourrez alors mieux vous situer, repérer les informations utiles et les organiser pour élaborer votre choix de formation et de futur métier. Ils assurent des permanences sur rendez-vous à la MDE, ainsi qu'à l'UFR SLHS une demi-journée par semaine.

Espace formations

Pour vous documenter sur les formations proposées à l'Université de Franche-Comté, en France et à l'étranger, sur les poursuites d'études possibles et sur les métiers, rendez-vous à l'espace documentaire au 1^{er} étage de la MDE de Besançon. Vous y trouverez un accès simplifié à différents supports d'information (imprimés ou numériques), à consulter seul ou avec l'aide d'un membre du service OSE. Des logiciels d'information et d'orientation sont également à votre disposition.



Insertion professionnelle

Stages, jobs, séjours à l'étranger, bénévolat sont autant d'expériences qui permettent de réfléchir à un projet professionnel. Grâce à ces différentes expériences, vous entrez en contact avec le monde du travail, vous découvrez le(s) métier(s) envisagé(s) et vous vous constituez un réseau de contacts utiles pour l'après-université. Les chargées d'insertion professionnelle du service OSE vous accueillent lors d'entretiens personnalisés pour vous aider à élaborer votre projet et construire un parcours qui vous correspond et que vous valoriserez auprès de vos futurs employeurs. L'objectif de ces entretiens : définir vos potentiels, cibler l'ensemble de vos compétences (universitaires et extra-universitaires), vous conseiller sur les opportunités diverses qui peuvent se présenter en matière de stages et d'emploi, et mettre en place une démarche active et constructive pour vos projets. Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement tout au long de votre cursus, de la première année de licence à la fin du doctorat. Les entretiens ont lieu à la MDE (campus de la Bouloie), à l'UFR SLHS (centre-ville de Besançon), à l'UFR STGI et à l'IUT Belfort-Montbéliard. Sur le site Internet de l'Université (rubrique orientation et insertion professionnelle), vous trouverez des offres de stages et d'emplois réservées aux étudiants de l'université, des conseils pour rédiger un CV, une lettre de motivation, des astuces pour se présenter aux entretiens d'embauche, des informations sur le marché de l'emploi.

Service Orientation stage emploi

Maison des étudiants

36A, avenue de l'Observatoire

25030 Besançon Cedex

03 81 66 50 65

ose@univ-fcomte.fr

www.univ-fcomte.fr/les-formations

> rubrique orientation et insertion professionnelle

La formation doctorale

DOCTORAT

Le doctorat est une formation à la recherche et à l'innovation, par la recherche. Le doctorant conduit une démarche scientifique au sein d'un laboratoire pendant environ 3 ans. Ces travaux représentent une véritable expérience professionnelle qui donne lieu à la rédaction d'une thèse, validée lors d'une soutenance.

L'Université de Franche-Comté forme chaque année près de 140 docteurs dans de nombreuses disciplines. Cette formation est animée au sein d'écoles doctorales disciplinaires et thématiques qui rassemblent toutes les équipes de recherche de l'université. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les écoles doctorales (ED) sont accréditées UBFC. Les ED mettent en œuvre la politique de choix des doctorants, veillent à la qualité de l'encadrement, organisent des échanges scientifiques et proposent des formations spécifiques de haut niveau.

Le bureau doctoral de l'université coordonne, pour le site de Besançon, les formations, actions et aspects administratifs communs aux six écoles doctorales UBFC.

• ED Carnot-Pasteur (CP)

ed-carnot-pasteur.u-bourgogne.fr

ed.cp.besancon@ubfc.fr

• ED Environnements-santé (ES)

www.ecoledoctoralee2s.com

ed.es.besancon@ubfc.fr

• ED Sciences physiques pour l'ingénieur et microtechniques (SPIM)

ed-spim.univ-fcomte.fr

ed.spim.besancon@ubfc.fr

• ED Sociétés, espace, pratiques, temps (SEPT)

www.adum.fr/as/ed/actu.pl?site=edsept

ed.sept.besancon@ubfc.fr

• ED Lettres, communication, langues, art (LECLA)

www.adum.fr/as/ed/actu.pl?site=lecla

ed.lecla.besancon@ubfc.fr

• ED Droit, gestion, sciences économiques et politiques (DGEP)

www.adum.fr/as/ed/actu.pl?site=eddgpep

ed.dgpep.besancon@ubfc.fr

VALORISATION DES JEUNES CHERCHEURS

L'université encourage les doctorants à participer à des événements de vulgarisation scientifique afin d'apprendre à expliquer simplement leur travail et à mettre leurs recherches à la portée du grand public.

Ma thèse en 180 secondes

Dans ce concours organisé à échelle régionale, nationale et internationale, doctorants et jeunes docteurs doivent relever le défi d'expliquer leurs recherches en 3 minutes maximum. L'université et l'UBFC proposent aux candidats des modules de formation afin d'être prêt le jour J.

Jérémy Querenet

Service Sciences, arts & culture

jeremy.querenet@univ-fcomte.fr

chercheurs autour d'ateliers organisés dans différents lieux. Les doctorants et docteurs qui souhaitent y participer bénéficient de formations pour apprendre à transmettre leurs recherches.

Plus d'informations

experimentarium@univ-fcomte.fr

Le prix A'Doc

Ce prix est organisé par l'association des jeunes chercheurs de Franche-Comté pour permettre aux doctorants de valoriser leurs recherches.

Association A'Doc

adoc.fcomte@gmail.com

asso-adoc.e-monsite.com



Ouverture à l'international

Mobilité internationale
Pour les étudiants étrangers
Langues



Mobilité internationale

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Que ce soit pour améliorer leur connaissance d'une langue, poursuivre des études dans un autre environnement, ou approfondir des recherches, tous les étudiants ont de bonnes raisons de partir dans une université étrangère durant un semestre ou une année.

Études internationales: information et inscription

L'université participe à des programmes d'échanges avec d'autres établissements dans le monde entier. Le programme Erasmus + concerne l'Europe (33 pays), mais aussi quelques pays au-delà des frontières européennes. L'ISEP (International Student Exchange Program) concerne l'Amérique, l'Asie et l'Afrique. Les accords inter-universitaires (AIU) autorisent des échanges avec les universités des cinq continents. Ces formules permettent, tout en restant inscrit à l'Université de Franche-Comté, d'être exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil et de valider à son retour les examens obtenus à l'étranger. Tous les étudiants qui ont acquis les points correspondant à deux semestres d'études (60 crédits ECTS) à l'Université de Franche-Comté peuvent déposer un dossier de candidature. La Direction des relations internationales et de la francophonie (DRIF) organise au mois d'octobre ou de novembre plusieurs réunions d'information dans les composantes. Tout au long de l'année, elle reçoit les étudiants intéressés dans ses bureaux.

Les bourses pour les périodes d'études à l'étranger

Si pendant l'année vous poursuivez une partie de vos études à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges, vous pouvez demander des aides financières pour faire face aux frais de voyage et de séjour.

– L'allocation Erasmus + est une aide mensuelle versée automatiquement aux étudiants participant au programme Erasmus +. Son montant varie en fonction du coût de la vie dans le pays de destination, entre 170 et 270 € par mois.

– La bourse Aquisis de la Région Bourgogne-Franche-Comté est valable pour l'ensemble des programmes d'échanges (Erasmus +, ISEP, BCL...). Le montant de la bourse est compris entre 90 et 230 € par mois. Sur le site de la Région, vous trouverez toutes les informations nécessaires et pourrez déposer votre demande de bourse.

– L'aide à la mobilité internationale concerne les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur ou bénéficiaires d'une aide spécifique annuelle qui effectuent une mobilité à l'étranger, dans le cadre de leurs études supérieures. Son montant est de 400 € mensuels. Son versement n'est pas garanti pour la totalité de la mobilité.

Direction des relations internationales et de la francophonie (DRIF)

4, place Saint-Jacques – 25000 Besançon
03 81 66 50 64 – dri@univ-fcomte.fr
www.univ-fcomte.fr > Rubrique internationale
> Partir à l'étranger

Le Passeport mobilité études

C'est une aide au voyage pour les étudiants originaires d'outre-mer qui suivent en métropole ou en outre-mer des études inexistantes ou saturées dans leur territoire d'origine. Dans les départements et régions d'outre-mer, à St-Martin et à St-Barthélemy, ce dispositif est géré par l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM).

Dans les autres collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, il est pris en charge par d'autres administrations publiques.

Plus d'informations

www.ladom.fr

Volontariat à l'étranger

Le volontariat international s'adresse aux étudiants, jeunes diplômés et demandeurs d'emploi âgés de 18 à 28 ans, avec ou sans expérience professionnelle. Il permet aux jeunes ressortissants français et européens (États membres de l'UE, Islande, Norvège et Liechtenstein) d'effectuer une mission à l'étranger de 6 à 24 mois pour le compte d'une entreprise ou d'une administration française.

Le volontariat international en entreprise (VIE) correspond à une mission d'ordre commercial ou technique pour le compte d'une entreprise française qui souhaite se développer à l'étranger, tandis que le volontariat international en administration (VIA) permet de partir travailler à l'étranger pour des services de l'État français sous la tutelle d'un ministère. Le volontaire bénéficie d'une indemnité mensuelle (exonérée d'impôt) et d'une couverture sociale incluse qui varient selon le pays d'affectation. Ses frais de voyage et de transport de bagages aller-retour sont également pris en charge. Les entreprises et les administrations, quant à elles, sont exonérées de cotisations sociales en France. Les trimestres passés à l'étranger comptent dans le calcul de la retraite de base.

Service Orientation stage emploi
03 81 66 50 65 – ose@univ-fcomte.fr

Centre d'information sur le volontariat international (CIVI) www.civiweb.com



FAIRE UN STAGE À L'ÉTRANGER

Il existe des aides financières pour effectuer un stage à l'étranger pendant ses études.

L'aide à la mobilité internationale

Elle concerne les étudiants boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux, ou bénéficiaires d'une aide spécifique annuelle, qui effectuent un stage de 2 mois minimum à l'étranger dans le cadre de leur cursus. Son versement n'est pas garanti pour la totalité de la mobilité. À titre indicatif, les étudiants partis en stage en 2017-2018 ont perçu une aide de 400 € mensuels durant 3 mois maximum.

Le bénéficiaire ne peut cumuler plus de 9 mensualités pour l'ensemble de ses études supérieures. Sur le site de l'université à la rubrique « International » se trouve le formulaire de candidature qu'il faut impérativement remplir avant le départ.

DRIF

4, place Saint-Jacques – 25000 Besançon
Cédric Castor – 03 81 66 50 64
cedric.castor@univ-fcomte.fr
www.univ-fcomte.fr > Rubrique international
> Partir à l'étranger

Bourse de la Région pour les stages à l'étranger

La Région Bourgogne-Franche-Comté propose une bourse Dynastage pour les stages à l'étranger, destinée aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de la région. Vous trouverez toutes les informations nécessaires (critères, montants...) et pourrez déposer votre demande de bourse sur le site internet de la Région.

Région Bourgogne-Franche-Comté
Service enseignement supérieur et mobilité internationale – 03 81 61 62 85
mobilite.internationale@bourgognefranchecomte.fr
www.bourgognefranchecomte.fr
> rubrique guide des aides > domaine d'intervention « Europe et international »



Erasmus + stage

Dès la première année d'études, les étudiants effectuant un stage au sein d'un organisme situé dans l'UE, en Islande, Norvège, Turquie, Macédoine ou au Liechtenstein peuvent formuler une demande de bourse Erasmus + stage, si la durée du stage est égale ou supérieure à 60 jours. Cette aide est attribuée en fonction des financements dont bénéficient les étudiants pour leur stage (priorité est donnée aux étudiants qui ne bénéficient d'aucune bourse). En 2018-2019, le montant de l'allocation était compris entre 320 et 450 € mensuels, en fonction du pays de destination.

DRIF

03 81 66 52 95
frederique.girod@univ-fcomte.fr
www.univ-fcomte.fr > Rubrique international
> Partir à l'étranger

STAGES À L'ÉTRANGER EN DEHORS DES ÉTUDES

La Région propose aux jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans, domiciliés en Bourgogne-Franche-Comté, deux programmes pour réaliser un stage professionnel à l'international :

- Le programme Eurodyssée permet d'effectuer un stage de 3 à 7 mois (dont 1 mois de stage linguistique) dans une région européenne partenaire ;
- Le programme Stages Monde concerne les stages de 3 à 5 mois en autonomie dans le monde entier.

La convention de stage, la bourse, l'assurance et l'accompagnement individualisé sont gérés par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Sur le site de la Région, vous trouverez toutes les informations sur ces dispositifs et le dossier de candidature.

Région Bourgogne-Franche-Comté
Service enseignement supérieur et mobilité internationale – 03 81 61 62 85
mobilite.internationale@bourgognefranchecomte.fr
www.bourgognefranchecomte.fr > rubrique guide des aides > domaine d'intervention « Europe et international »

Pour les étudiants étrangers

L'Université de Franche-Comté a obtenu en juillet 2019 le label « Bienvenue en France », preuve de la qualité de l'accueil proposé à ses étudiants internationaux.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les étudiants étrangers ressortissants de pays situés hors de l'Union européenne doivent, dès leur arrivée, faire des démarches pour enregistrer leur VLS-TS (visa long séjour valant titre de séjour). À l'exception des Algériens qui doivent s'adresser à la préfecture, les étudiants titulaires d'un visa pour un séjour en France de plus de trois mois doivent accomplir les formalités réglementaires auprès de la direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) dès leur arrivée en France.

Afin de faciliter les démarches des étudiants étrangers, un guichet de la préfecture est installé à la Maison des étudiants (MDE) de Besançon en début d'année universitaire, de septembre à fin novembre. Des agents reçoivent les étudiants et traitent leurs demandes de titre de séjour. Les étudiants doivent obligatoirement d'abord prendre rendez-vous auprès du service scolarité de leur composante.

Direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)
3, avenue de la Gare-d'Eau – 25000 Besançon
03 81 25 14 50 – besancon@ofii.fr

Maison des étudiants de Besançon
36 A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex



VIE SOCIALE ET VIE PRATIQUE

Le Crous et les étudiants internationaux

Le Crous dispose d'un service des relations internationales qui programme des animations, soirées et visites tout au long de l'année pour faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux à Besançon. Ces derniers peuvent eux aussi proposer des idées d'animation pour faire découvrir leur pays, leur culture, leurs centres d'intérêt...

Service des relations internationales
relationsinternationales@crous-bfc.fr
Télécharger le guide « Come on! » :
www.crous-bfc.fr > rubrique International

ESN Besançon et Belfort-Montbéliard

Les associations ESN Besançon et ESN Belfort-Montbéliard s'adressent aux étudiants internationaux ainsi qu'à l'ensemble des étudiants de l'université. Leur rôle est d'accueillir les étudiants étrangers et favoriser leur intégration à travers des activités festives, sociales et culturelles, afin qu'ils passent un séjour riche et inoubliable. ESN a également pour mission d'ouvrir les jeunes à la mobilité internationale pour leur donner envie de vivre un échange à l'étranger. Tous les étudiants peuvent rejoindre ces associations et participer aux activités.

ESN Besançon
09 52 28 97 50 – info@erasmus-besancon.com
www.erasmus-besancon.com
www.facebook.com/esn.besancon

ESN Belfort-Montbéliard
contact.esnbm@gmail.com
www.facebook.com/esnbm

Langues

CENTRES DE LANGUES

L'apprentissage des langues étrangères est une priorité à l'Université de Franche-Comté. Pour que vous puissiez vous former, des centres de ressources en langues sont à votre disposition.

Polyglotte

Le centre Polyglotte s'adresse principalement aux étudiants de l'UFR SLHS inscrits dans les cours transversaux de langue. Cinq langues y sont enseignées en perfectionnement : anglais, allemand, espagnol, italien et français langue étrangère (FLE). Une initiation au portugais est également proposée. Six salles – deux ateliers, une salle d'écoute, deux salles multimédias et une salle de lecture – permettent de travailler les 5 compétences requises pour la maîtrise de la langue : compréhension écrite et orale, production écrite et orale, interaction orale. En dehors des cours, le centre Polyglotte propose des ateliers de conversation dans 7 langues pour tous les étudiants inscrits à l'université : anglais, allemand, espagnol, FLE, russe, italien. Ils ont lieu du lundi au vendredi de 12 h à 13 h, selon un calendrier affiché à la rentrée.

Le centre Polyglotte organise périodiquement des apéros-tandems et apéros-langues pour mettre en relation des personnes qui veulent s'initier aux langues étrangères, faire découvrir leur propre langue ou converser dans différentes langues (les dates et horaires sont affichés sur la page Facebook du centre). Le centre Polyglotte dispose aussi d'outils d'entraînement à la certification (par exemple le TOEIC) et organise des sessions de CLES et de TOEIC.

Centre Polyglotte

UFR SLHS – 32, rue Mégevand
25030 Besançon Cedex
Responsable : Dana Léon-Henri – 03 81 66 52 81
dana.leon-henri@univ-fcomte.fr
polyglotte.univ-fcomte.fr

CeLaB

Le Centre de langues à la Bouloie (CeLaB) est un centre de ressources en langues ouvert aux étudiants en licence professionnelle, master et doctorat des UFR S/JEPG et ST, de l'U-Sports et de l'ISIFC. Vous y trouverez des ordinateurs permettant de travailler en autonomie avec différents logiciels pour approfondir l'anglais et s'entraîner aux épreuves des certifications CLES, TOEIC et TFI. Le CeLaB est également un centre de ressources documentaires où consulter des livres et des revues. Des ateliers de conversation en anglais, allemand, espagnol et français langue étrangère (FLE) fonctionnent une ou deux fois par semaine en fin de journée. Ils sont animés par des étudiants natifs ou bilingues et sont ouverts à tous les étudiants.

CeLaB

Bâtiment Louis-Bachelier, campus de la Bouloie
450, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Jean-Marc Cerutti – 03 63 08 25 96
celab@univ-fcomte.fr

Autoformation dans le Nord Franche-Comté

Dans les bibliothèques universitaires, tous les étudiants peuvent emprunter des méthodes pour préparer des certifications en langues. À Montbéliard, on peut les utiliser au laboratoire de langues et bénéficier d'un suivi individuel (horaires et jours d'ouverture à définir). À Belfort dans le bâtiment Néel, les étudiants en master 2 ont la possibilité de préparer le TOEIC en salle informatique grâce à des méthodes d'autoformation, sous la surveillance d'un tuteur (horaires et jours d'ouverture à définir). Les étudiants en CMI, quant à eux, ont accès à un logiciel d'apprentissage et d'approfondissement des compétences en anglais.

Montbéliard

Laurence Anderhueber – 03 81 99 46 31
laurence.anderhueber@univ-fcomte.fr

Belfort

fabienne.halm@univ-fcomte.fr
claire.greber@univ-fcomte.fr
fanny.lalevee@univ-fcomte.fr

CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (CLA)

Allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, japonais, portugais, russe... Si vous souhaitez débiter ou approfondir vos connaissances dans l'une de ces dix langues, rendez-vous au CLA.

Quels que soient votre niveau et votre spécialité, vous pouvez y suivre toute l'année des cours du soir et des stages intensifs d'une ou plusieurs semaines. Le CLA propose aussi des stages pour vous perfectionner dans une langue afin de vous préparer à la mobilité internationale (programmes internationaux, Erasmus +, etc.) ou pour apprendre à lire, rédiger et présenter des communications en anglais. Centre agréé, le CLA prépare également aux concours d'entrée des grandes écoles ainsi qu'aux certifications et tests nationaux et internationaux en anglais, allemand et espagnol (BULATS, TOEIC, Goethe-Test PRO, EsPro BULATS) et en français langue étrangère (TCF, DELF, DALF). Les étudiants de l'université bénéficient de 30 % de réduction sur le montant des formations proposées. Les tarifs varient selon le volume horaire et sont indiqués sur un catalogue disponible en ligne.

Le CLA coordonne également le master Métiers du français langue étrangère (FLE), ingénierie de la formation et coopération internationale. Si vous êtes étudiant étranger, le CLA peut assurer votre formation linguistique en français et vous préparer à intégrer une filière universitaire. Il offre un accompagnement individualisé pour construire un parcours de formation adapté aux besoins des étudiants internationaux et à leur orientation. Vous pouvez également apprendre le français tout en suivant des cours à l'université dans certaines matières pour vous préparer à intégrer le cursus de votre choix.

CLA

6, rue Gabriel-Plançon
25000 Besançon Cedex
03 81 66 52 00
cla@univ-fcomte.fr
cla.univ-fcomte.fr

CERTIFICATIONS EN LANGUES

L'obtention d'une certification en langue reconnue dans les universités étrangères comme sur le marché du travail est un atout supplémentaire pour tous ceux qui sortent de master.

Il existe différents types de certifications en langues : le Test of English for International Communication (TOEIC), le diplôme de compétence en langue (DCL) en anglais, allemand ou espagnol, le Business Language Testing Service (BULATS) et le test de français international (TFI) pour étudiants étrangers. L'université délivre également le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES B1, B2, C1) en anglais, allemand et espagnol. Le passage du CLES est gratuit pour tous les étudiants une fois pour chaque langue au cours de leur scolarité, sous réserve d'un niveau suffisant. Les sessions ont lieu en janvier et en juin, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats pour les différentes langues proposées.

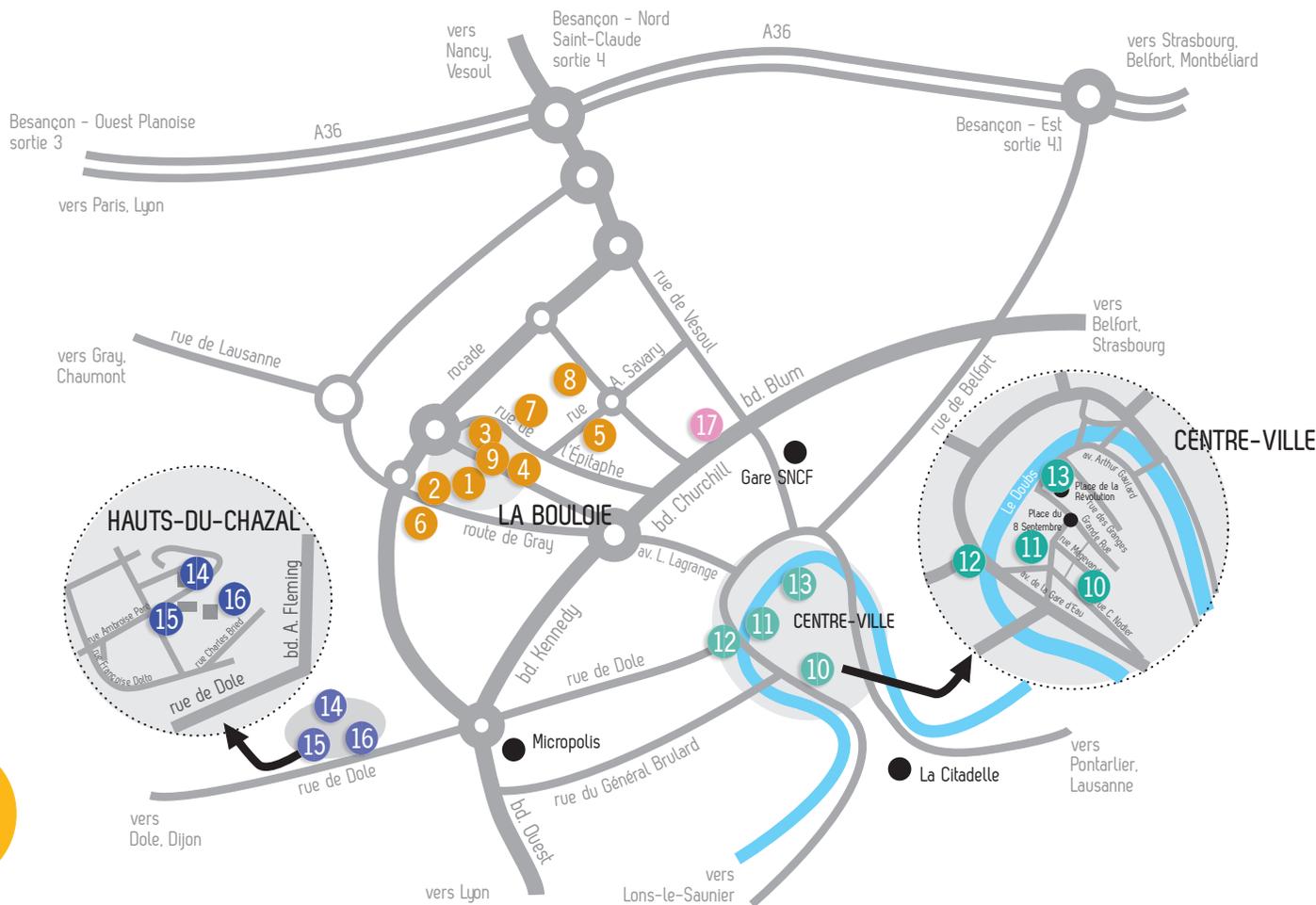
Centre de certification
03 81 66 20 71
certification@univ-fcomte.fr
certification.univ-fcomte.fr



Sites universitaires

Besançon
Montbéliard
Belfort
Vesoul
Lons-le Saunier

Besançon



CAMPUS DE LA BOULOIE

- ① UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPEG)
- ② UFR Sciences et techniques (ST)
- ③ UPFR Sports
- ④ IUT Besançon-Vesoul
- ⑤ Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)
- ⑥ Institut supérieur des beaux-arts (ISBA)
- ⑦ ENSMM
- ⑧ TEMIS Sciences
- ⑨ Maison des étudiants

Restaurants et résidences universitaires, voir page suivante

CENTRE-VILLE

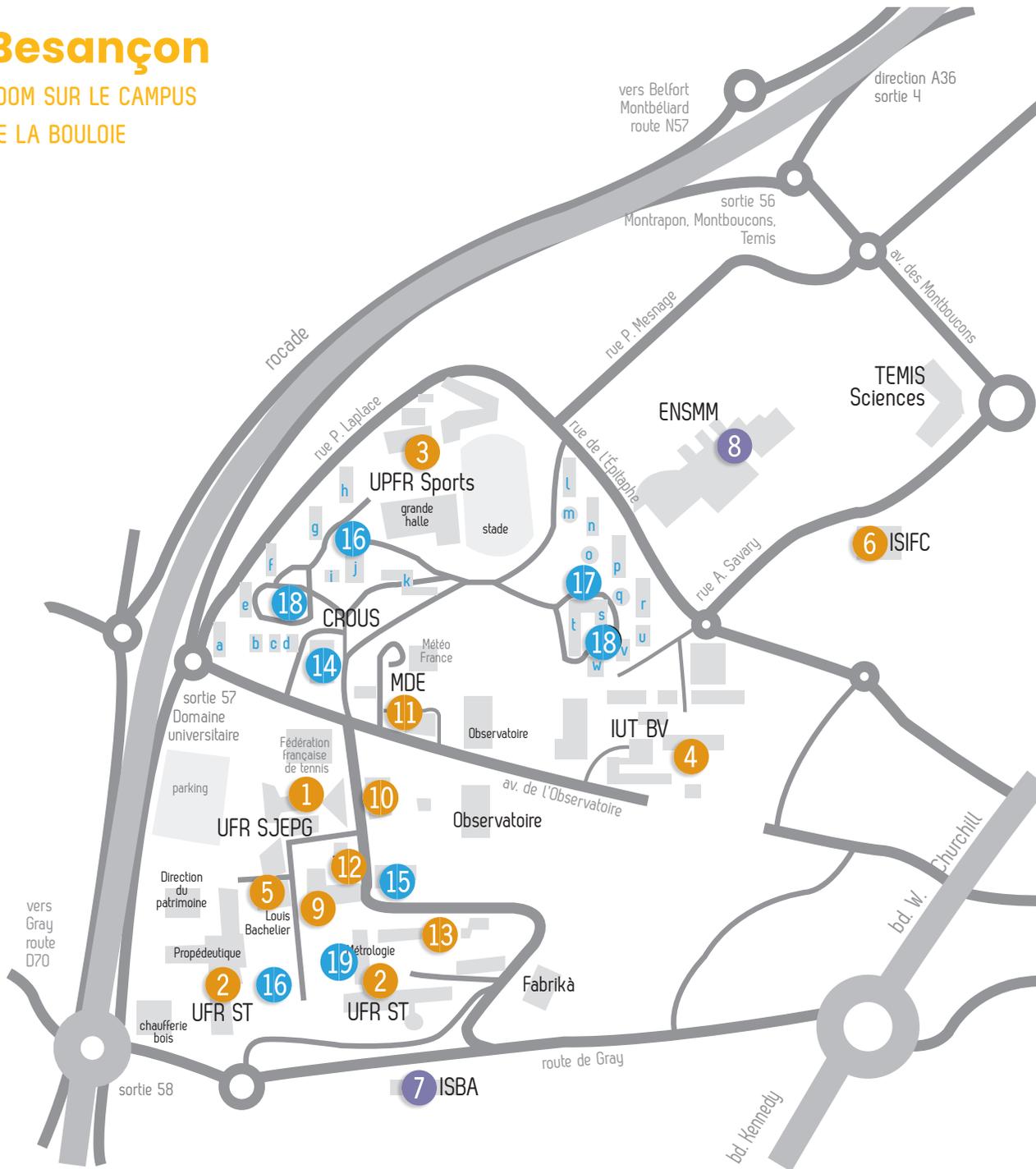
- ⑩ UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS), site de Mégevand
bibliothèque lettres et sciences humaines,
restaurant universitaire Mégevand,
cafétéria Le Croustillant
- ⑪ UFR SLHS, site de l'Arsenal
cafétéria de l'Arsenal
- ⑫ Centre de linguistique appliquée CLA,
restaurant universitaire Canot,
Café international
- ⑬ Maison de l'Université

HAUTS-DU-CHAZAL

- ⑭ UFR Sciences de la Santé
- ⑮ Bibliothèque universitaire santé,
Restaurant universitaire
- ⑯ CHRU Jean-Minjoz
- ⑰ INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

Besançon

ZOOM SUR LE CAMPUS
DE LA BOULOIE



UFR, ÉCOLES ET INSTITUTS DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

- 1 UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPEG)
- 2 UFR Sciences et techniques (ST)
- 3 UPFR Sports
- 4 IUT Besançon-Vesoul, bibliothèque IUT
- 5 Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'UFR SJEPEG
- 6 Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)

ÉCOLES ET INSTITUTS

- 7 Institut supérieur des beaux-arts (ISBA)
- 8 École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSM)

SERVICES UNIVERSITAIRES

- 9 Bibliothèque universitaire Sciences sport
- 10 Bibliothèque universitaire Proudhon
- 11 Maison des étudiants (MDE)
- 12 Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS-Campus santé)
- 13 Imprimerie

SERVICES CROUS

- 14 Restaurant universitaire Lumière
- 15 Restaurant universitaire Petit Bouloie
- 16 Food truck à l'UFR ST (le midi) et au Petit théâtre de la Bouloie (le soir)
- 17 Salle Jenny-d'Héricourt
- 18 Résidence universitaire Colette
- 19 Restaurant universitaire L'Aqua (ouverture en octobre)

Bâtiment des résidences universitaires

- | | |
|-----------------------|----------------------------|
| a / Marcel-Aymé | m / Claude-Nicolas-Ledoux |
| b / Albert-Mathiez | n / Robert-Fernier |
| c / Lucien-Febvre | o / Pierre-Joseph-Proudhon |
| d / Georges-Duby | p / Antonin-Fanart |
| e / Charles-Nodier | q / Victor-Considérant |
| f / Stéphane-Mallarmé | r / Jean-Gigoux |
| g / Pierre-Gascar | s / Gustave-Courbet |
| h / Antoine-Cournot | t / Théodore-Rousseau |
| i / Désiré-Dalloz | u / Camille-Chavret |
| j / Felix-Gaot | v / Marguerite-Syamour |
| k / Stendhal | w / Jeanne-Antide-Thouret |
| l / Jean-Léon-Gérôme | |

Besançon

LOGEMENT ET RESTAURATION

Le Crous propose de nombreux logements pour les étudiants : en centre-ville, sur le campus de la Bouloie et à Planoise, près du site des Hauts-du-Chazal. Les résidences universitaires sont accessibles à tous les étudiants, boursiers ou non, et les logements ne sont pas soumis à la taxe d'habitation. En résidences Crous, les étudiants bénéficient d'un ensemble de services : veilleur de nuit, laveries, service de maintenance, animations, connexion wifi...

Crous – Pavillon de la Vie étudiante

40, avenue de l'Observatoire
25000 Besançon

www.crous-bfc.fr

pole-hebergement-besancon@crous-bfc.fr

Pour trouver un logement étudiant chez un particulier, consultez les offres sur :

www.lokaviz.fr

À Besançon, 7 restaurants universitaires proposent différents types de restauration (self, snack, cafétéria).

Plus d'informations

www.crous-bfc.fr/restauration

SANTÉ ET SPORT

Voir dans vie pratique, pages 54 et 56.

MAISON DES ÉTUDIANTS

Implantée sur le campus de la Bouloie, la Maison des étudiants (MDE) est un lieu d'accueil, d'animation, d'information et d'accompagnement dédié aux étudiants.

Plusieurs services universitaires sont localisés à la MDE :

- le Bureau de la vie étudiante (BVE)
- le service Orientation, stage, emploi (OSE)
- la Formation continue
- un espace d'information et d'autoformation
- une salle de coworking
- des outils collaboratifs (espace d'affichage, calendrier partagé, annonces...)

Dans le hall, vous trouverez aussi des ordinateurs en accès libre, un espace pour lire la presse, un Photomaton...

Diverses manifestations sont régulièrement organisées à la MDE : animations, forums d'information, ateliers...

La MDE héberge aussi plusieurs associations comme par exemple :

- Radio Campus Besançon
- le Théâtre universitaire
- la Chorale universitaire
- l'Orchestre universitaire
- L'Association des jeunes chercheurs, l'A'Doc

Maison des étudiants

36 A, avenue de l'Observatoire

25030 Besançon Cedex

9 h-12 h15 et 13 h30-17 h15 du lundi au jeudi

9 h-12 h15 le vendredi

03 81 66 66 99

ESPACES DE CO-WORKING

Les étudiants peuvent, parallèlement à leur cursus, bâtir des projets personnels ou collectifs relatifs à la culture, au sport, aux loisirs, à la citoyenneté, à l'écologie, à la santé... Pour les aider à donner corps à leurs idées et à développer leurs projets, plusieurs espaces de travail partagé ont été aménagés sur le campus de la Bouloie et du centre-ville.

Ces espaces, baptisés Workorama, sont complémentaires.

Plus d'informations

www.univ-fcomte.fr/vie-etudiante

D'autres espaces sont également disponibles au sein des bibliothèques universitaires, voir p. 58.

TRANSPORTS

Ginko pour les bus, le tram et les trains TER dans le Grand Besançon

Les abonnements PASS sont valables sur toutes les lignes de bus et de tram Ginko, et de trains TER dans le Grand Besançon. Tous les jeunes de 18 à 25 ans et les étudiants de moins de 28 ans peuvent en bénéficier.

- PASS 18/25 mensuel : 28 €

- PASS 18/25 annuel : 280 €, payables en une fois ou par prélèvement automatique mensuel (10 premiers mois prélevés et 2 mois gratuits) Pour les étudiants actifs, prise en charge obligatoire de l'abonnement par l'employeur à hauteur de 50 %.

Service Ginko VéloPark :

Abri à vélo sécurisé et sous surveillance vidéo, accessible avec la carte Ginko Mobilités, sur le campus de la Bouloie (à proximité de l'arrêt de bus "Crous Université", lignes L3 et 7).

Boutique Ginko

Centre St-Pierre (entrée av. Gaulard)

28, rue de la République – 25000 Besançon

Ouverture du lundi au samedi : 10 h-19 h

03 70 27 71 60

www.ginko.voyage ou téléchargez l'application

"Ginko Mobilités" disponible sur Android ou IOS

Vélocampus

L'association Vélocampus promeut le vélo comme mode de déplacement. Elle possède deux ateliers d'aide à la réparation participatifs et solidaires : l'atelier de la Bouloie (à côté du Petit Théâtre) et l'atelier de l'Arène (au centre-ville). Chaque adhérent (étudiant ou non) peut y apprendre à réparer et à entretenir son vélo à l'aide d'outils adaptés, de pièces d'occasion et des conseils de bénévoles. L'association propose aux cyclistes le marquage Bicycode et organise régulièrement des ventes de vélos, des sorties et des événements culturels pour promouvoir le vélo.

Vélocampus

À la Bouloie : bâtiment Gaffiot

7 rue Pierre-Laplace – 25000 Besançon

Au centre-ville : 34 rue d'Arènes

25000 Besançon

contact@velocampus-besancon.org

www.velocampus-besancon.org

Vélocité

Vélocité à Besançon, ce sont 200 vélos répartis sur 30 stations : une tous les 300 m en centre-ville (à retrouver sur votre téléphone mobile avec l'application ALLbikesNow). Vous empruntez un vélo et le reposez à la station la plus proche de votre destination. La première demi-heure de chaque trajet est gratuite : le nombre d'emprunts est illimité, avec des formules d'abonnement ou de tickets. L'abonnement annuel est de 16 € (gratuit pour les abonnés Ginko, 11 € pour les abonnés Citiz). La carte Avantages jeunes vous offre 3 mois supplémentaires.

Plus d'informations

velocite.besancon.fr

CITIZ

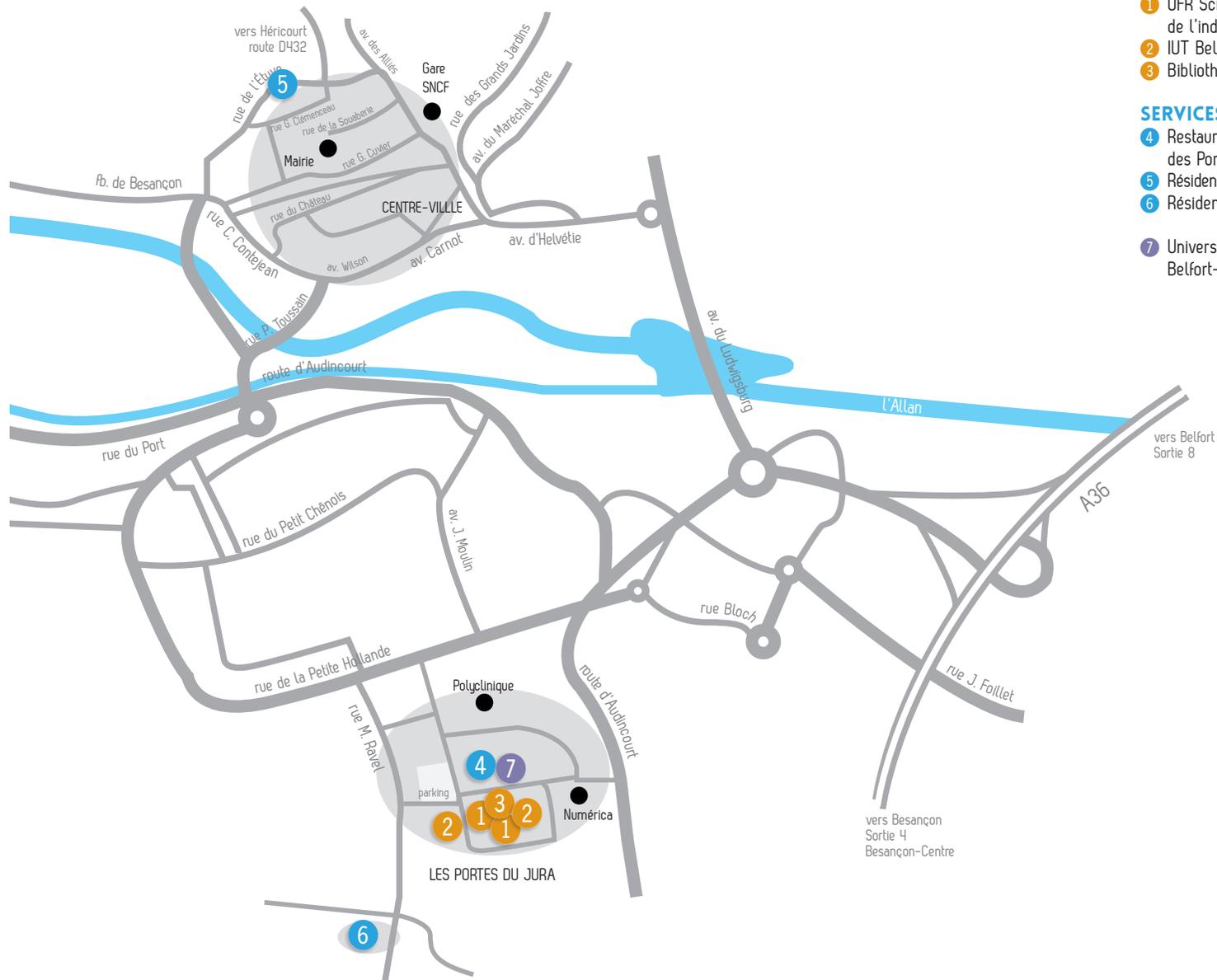
Ce service d'autopartage met à disposition des véhicules 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour des locations de courte durée (d'une heure à une journée ou plus). Il existe différentes formules d'abonnement. Le PASS 18/25 annuel Ginko donne accès au service Citiz sans abonnement supplémentaire. Les frais d'adhésion au service sont offerts aux porteurs de la carte Avantages jeunes.

Plus d'informations

bfc.citiz.coop

Montbéliard

PORTES DU JURA



UFR ET INSTITUT DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

- 1 UFR Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI)
- 2 IUT Belfort-Montbéliard
- 3 Bibliothèque universitaire

SERVICES CROUS

- 4 Restaurant universitaire des Portes du Jura
- 5 Résidence universitaire René-Thom
- 6 Résidence universitaire des Portes du Jura
- 7 Université de technologie Belfort-Montbéliard (UTBM)

Montbéliard

LOGEMENT ET RESTAURATION

Le Crous propose des logements au centre-ville, sur le site des Portes du Jura et à Héricourt. Les résidences universitaires sont accessibles à tous les étudiants, boursiers ou non, et les logements ne sont pas soumis à la taxe d'habitation. En résidences Crous, les étudiants bénéficient d'un ensemble de services : veilleur de nuit, laveries, service de maintenance, animations, connexion wifi...

Plus d'informations

www.crous-bfc.fr

pole-hebergement-nfc@crous-bfc.fr

À Montbéliard, un restaurant universitaire propose différents types de restauration (self, snack et cafétéria).

Plus d'informations

www.crous-bfc.fr/restauration

SANTÉ ET SPORT

Voir dans vie pratique, pages 54 et 56.

MAISON DES ÉTUDIANTS DE MONTBÉLIARD

La Maison des étudiants de Montbéliard (MeMO) est gérée par l'association étudiante du même nom. C'est un lieu convivial équipé de canapés, d'une télévision, de jeux divers (baby-foot...) où il est possible de venir se restaurer. Les étudiants peuvent y organiser des événements. La MeMO propose également un soutien aux étudiants et des informations sur la vie étudiante dans le pays de Montbéliard.

Maison des étudiants de Montbéliard

Site universitaire des Portes du Jura

Place Lucien-Tharradin – 25200 Montbéliard

12 h-13 h 30 + permanences

association.memo@gmail.com

TRANSPORTS

ÉvolitiY, réseau de transports publics du Pays de Montbéliard

Abonnement destiné aux jeunes de moins de 26 ans, résidant PMA :

- Abonnement mensuel : 18 €

- Abonnement annuel : 150 €

Espace bus de Montbéliard

• Gare SNCF

place du Général de Gaulle

25200 Montbéliard

8 h 30-12 h et 14 h-18 h en semaine

8 h 30-12 h le samedi

Espace bus d'Audincourt

• 2 rue Duvernoy – 25400 Audincourt

8 h 30-12 h et 14 h-18 h du mardi au vendredi

8 h 30-12 h le samedi

03 81 36 70 00

www.evolutiy.fr

Abonnements Campus et Pass'ok : Belfort et Montbéliard

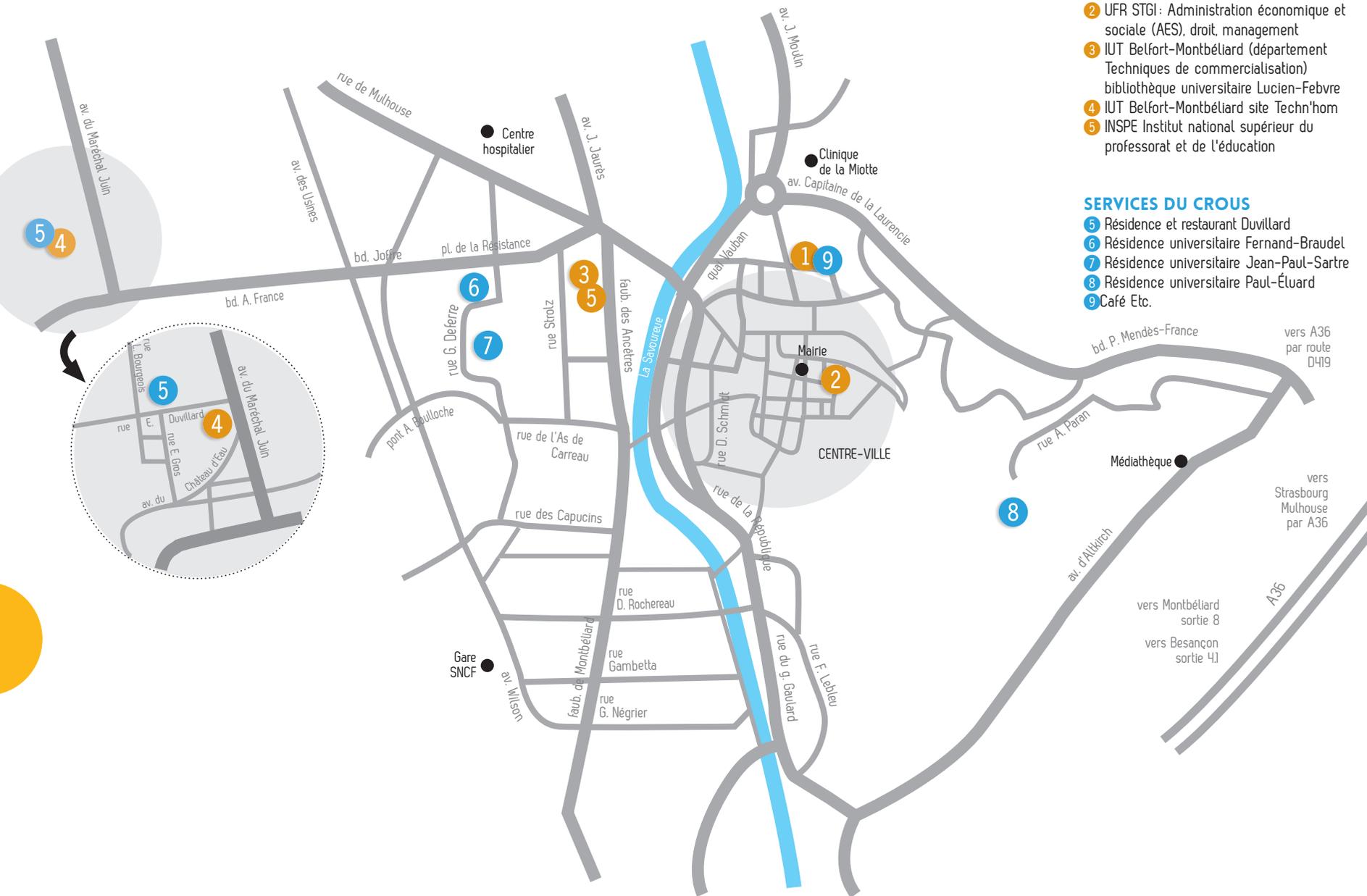
Les étudiants de Belfort et Montbéliard âgés de moins de 26 ans peuvent bénéficier d'un abonnement mensuel Campus à 38€. Il permet de voyager sur les réseaux de bus Optymo et ÉvolitiY, et sur la ligne Express qui relie ces deux villes par l'autoroute.

L'abonnement Pass'Ok permet de voyager en bus et en train sur tout le réseau Optymo, ÉvolitiY, Hériva et les lignes TER de l'aire urbaine entre Montbéliard et Belfort pour 8,50€ par jour, 19€ par semaine ou 54€ par mois.

Les abonnements s'obtiennent dans les deux agences commerciales de transport.



Belfort



UFR, ÉCOLES ET INSTITUTS DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

- 1 UFR Sciences, techniques et gestion de l'industrie (STGI) site Néel : IUT Belfort-Montbéliard (département Génie thermique et énergie)
- 2 UFR STGI : Administration économique et sociale (AES), droit, management
- 3 IUT Belfort-Montbéliard (département Techniques de commercialisation) bibliothèque universitaire Lucien-Feuvre
- 4 IUT Belfort-Montbéliard site Techn'hom
- 5 INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

SERVICES DU CROUS

- 5 Résidence et restaurant Duveillard
- 6 Résidence universitaire Fernand-Braudel
- 7 Résidence universitaire Jean-Paul-Sartre
- 8 Résidence universitaire Paul-Éluard
- 9 Café Etc.

Belfort

LOGEMENT ET RESTAURATION

Le Crous propose des logements à proximité de l'IUT, près de l'UFR STGI et au centre-ville. Les résidences universitaires sont accessibles à tous les étudiants, boursiers ou non, et les logements ne sont pas soumis à la taxe d'habitation. En résidences Crous, les étudiants bénéficient d'un ensemble de services : veilleur de nuit, laveries, service de maintenance, animations, connexion wifi...

Plus d'informations

www.crous-bfc.fr

pole-hebergement-nfc@crous-bfc.fr

À Belfort, un restaurant universitaire propose différents types de restauration (self, snack et cafétéria).

Plus d'informations

www.crous-bfc.fr/restauration

SANTÉ ET SPORT

Voir dans vie pratique, pages 54 et 56.

TRANSPORTS

Optymo, pour se déplacer dans le Territoire de Belfort

Le pass Optymo permet de voyager d'abord et de payer ensuite uniquement les voyages effectués. Avec un tarif unique de 1 € par trajet, la facture est plafonnée à 34€ en tarif normal et 11 € en tarif réduit (étudiants boursiers).

Un tarif 0.02 €/min est proposé pour les vélos en libre-service.

Pour l'auto en libre-service, les tarifs sont de 0,20 € le kilomètre et de 1 € de l'heure pour les trois types de véhicules proposés.

Espace Optymo

Pôle Liberté, 13 rue de Madrid, 90000 BELFORT

Du lundi au vendredi : 10 h-12 h et de 13 h-18 h

Agence Optymo

1 boulevard Carnot, 90000 BELFORT

Du mardi au samedi : 10 h-13 h et de 14 h-18 h

www.optymo.fr

Abonnements Campus et Pass'ok : Belfort et Montbéliard

Les étudiants de Belfort et Montbéliard âgés de moins de 26 ans peuvent bénéficier d'un abonnement mensuel Campus à 38€. Il permet de voyager sur les réseaux de bus Optymo et ÉvolitY, et sur la ligne Express qui relie ces deux villes par l'autoroute.

L'abonnement Pass'Ok permet de voyager en bus et en train sur tout le réseau Optymo, ÉvolitY, Hériva et les lignes TER de l'aire urbaine entre Montbéliard et Belfort pour 8,50€ par jour, 19€ par semaine ou 54€ par mois.

Les abonnements s'obtiennent dans les deux agences commerciales de transport.

Vélocampus du lion

L'association Vélocampus du lion loue des vélos pour une somme modique et organise des sorties et divers événements culturels autour du vélo. Elle propose occasionnellement des ateliers d'entretien et de réparation de vélos pendant lesquels chaque étudiant peut apprendre à réparer et à entretenir lui-même son vélo grâce aux outils mis à sa disposition. Le local de l'association se trouve à côté de l'amphithéâtre 3 sur le campus des Portes du Jura.



Vesoul

ÉCOLE ET INSTITUT DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

- 1 IUT Besançon-Vesoul
- 2 INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

SERVICES DU CROUS

- 3 Restaurant universitaire

RESTAURATION

À Vesoul, un restaurant universitaire propose un self traditionnel.

Plus d'informations
www.crous-bfc.fr/restauration

SPORT

Voir dans vie pratique, page 54.

TRANSPORTS

Vbus

L'abonnement Campus permet aux étudiants de se déplacer sur le réseau Vbus de façon illimitée, tout au long de l'année, pour 165 €. Une offre mensuelle est également disponible au tarif de 15 €. Pour éviter d'avoir à recharger sa carte de transport, il est possible de choisir le prélèvement automatique.

Boutique Mobilité

Pôle d'échange multimodal
Avenue de la Gare - 70 000 Vesoul
7 h-10 h et 16 h 15-18 h 20 du lundi au vendredi
0 8 00 09 99 39 (gratuit) - www.vbus.fr

Livéo

Livéo est un réseau de transport reliant Vesoul à Besançon et proposant jusqu'à 21 allers-retours par jour. La ligne Livéo express permet de rejoindre Besançon en moins d'une heure : la ligne Livéo via Rioz dessert 8 communes et relie les deux villes en 1 h 10. Le dimanche, un trajet spécifique dessert le campus de La Bouloie (départ de Vesoul à 19 h 15).

Pour tous vos trajets, vous pouvez bénéficier du tarif jeune - 26 avec 50 % de réduction sur l'ensemble des lignes Livéo.

Livéo

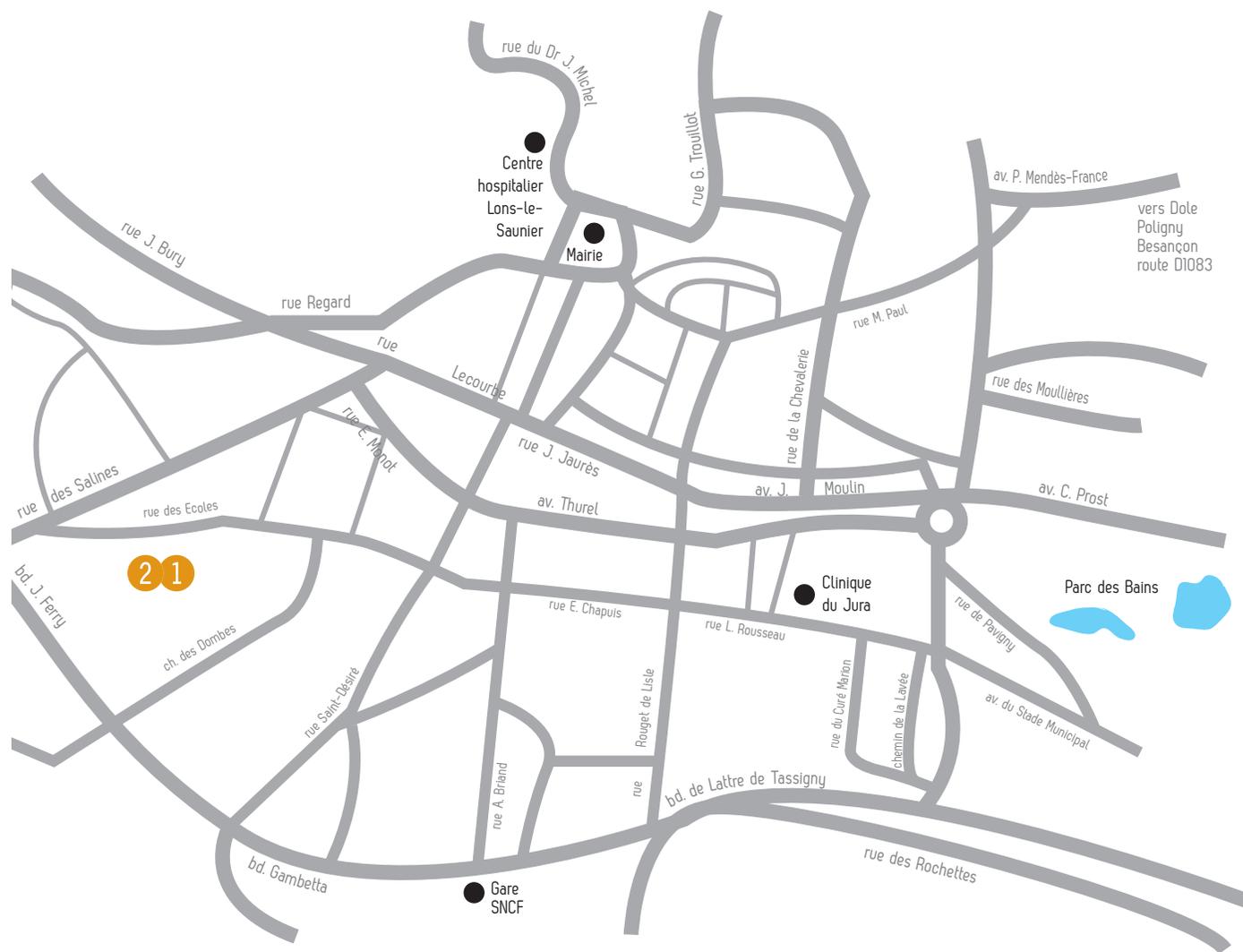
03 81 99 50 07 - www.viamobigo.fr
Boutique Mobilignes : gare de Besançon Viotte
Boutique Mobilité : pôle d'échanges de Vesoul

Pass bus-car

Vous pouvez bénéficier de réductions en couplant votre abonnement Livéo aux abonnements des réseaux urbains de Vesoul (Vbus) et/ou Besançon (Ginko). Ainsi, vous pouvez voyager librement sur les trois réseaux.



Lons-le-Saunier



UFR ET ÉCOLE DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

- 1 Antenne de l'UFR Sciences et techniques (ST)
- 2 INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

TRANSPORTS

Tallis

Les étudiants ont accès à un abonnement à tarif réduit pour voyager sur le réseau Tallis. Les tarifs vont de 14€ par mois à la gratuité selon le nombre d'enfants d'une même famille qui souscrivent à un abonnement. Pour établir une carte de transport, il faut apporter son Pass'UBFC ou un certificat de scolarité, une photo d'identité et le livret de famille à compter du 2^e enfant.

Boutique Tallis

31 avenue Thurel – 39000 Lons-le-Saunier
9 h–17 h du lundi au vendredi
0 800 88 18 46 (appel gratuit)
www.tallis.fr_Transports



Vie pratique

Aides financières
Impôts et couverture sociale
Emploi
Transports régionaux
Vie associative
Activités culturelles
Sport
Santé
Documentation
Contacts utiles



Aides financières

BOURSES ET LOGEMENTS

Le Crous est au service de tous les étudiants. Pour bénéficier des services du Crous, il suffit d'avoir le statut étudiant, c'est-à-dire d'être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur ou une section d'établissement qui ouvre les droits au régime de la sécurité sociale étudiante.

Le système de « dossier social étudiant » (DSE) permet de grouper les demandes de bourse et de logement. Le DSE doit être rempli entre le 15 janvier et le 15 mai, exclusivement sur Internet : messervices.etudiant.gouv.fr

Les bourses sur critères sociaux s'adressent aux étudiants qui souhaitent poursuivre des études à temps plein dans un établissement relevant des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Elles sont étudiées selon un barème national établi pour une année universitaire.

De nombreux logements sont proposés par le Crous. Ils sont situés en centre-ville ou à proximité des campus. Les résidences universitaires sont accessibles à tous les étudiants, boursiers ou non, et les logements ne sont pas soumis à la taxe d'habitation.

Plus d'informations
www.crous-bfc.fr

AIDES AU LOGEMENT

Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide versée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour payer leur loyer :

- l'aide personnalisée au logement (APL) concerne les logements conventionnés APL. Attribuée selon certaines conditions, cette aide est versée au locataire ou directement au bailleur, qui la déduira du loyer ;
- l'allocation de logement sociale (ALS) peut être attribuée quel que soit le type de logement. Comme l'APL, elle est soumise à certains critères, dont les ressources financières.

Plus d'informations
www.caf.fr

Impôts et couverture sociale

DROIT AU TRAVAIL POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Les étudiants étrangers peuvent exercer une activité professionnelle salariée en France si cet emploi est occupé à titre accessoire pendant les études.

Les étudiants originaires d'un pays de l'Espace économique européen (EEE) ou de Suisse ont librement accès au travail en France. Les étudiants venant d'un autre pays que ceux précédemment cités peuvent travailler pendant leurs études s'ils sont titulaires d'un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) étudiant ou d'une carte de séjour portant la mention « étudiant ». Les étudiants algériens doivent quant à eux demander une autorisation provisoire de travail.

Quel que soit le pays d'origine de l'étudiant, l'activité salariée ne doit pas dépasser 60 % de la durée annuelle légale du travail (964 heures maximum par an). L'employeur doit déclarer leur embauche à la préfecture.

Attention, les étudiants qui sont en contrat d'apprentissage ou dont les études incluent une part de travail salarié (par exemple les doctorants qui perçoivent une rémunération), les étudiants devant travailler au-delà de la durée autorisée et les étudiants détenteurs d'un visa de long séjour de 6 mois doivent demander une autorisation provisoire de travail.

Plus d'informations
www.service-public.fr

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Les étudiants qui s'inscrivent en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doivent s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC). Celle-ci est collectée par le Crous.

La CVEC est destinée à financer certains services de l'Université de Franche-Comté ainsi que le Crous. Sauf situation d'exonération (étudiants boursiers notamment), son montant est de 91 € pour l'année 2019-2020. Elle n'est due qu'une fois par an, quel que soit le nombre d'inscription à l'Université de Franche-Comté et dans un autre établissement.

Plus d'informations
cvec.etudiant.gouv.fr

SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Étudiants nationaux inscrits pour la 1^{re} fois à la rentrée 2019 : vous restez affiliés à votre régime de protection sociale, en tant qu'assurés autonomes dès 18 ans (CPAM, MSA, MGEN, SNCF... ou autre) sans démarche, si ce n'est la mise à jour de votre compte personnel auprès de votre organisme de protection social (RIB, médecin traitant, carte vitale).

Étudiants nationaux et internationaux poursuivant leurs études (qui étaient affiliés au régime de sécurité sociale étudiante en 2018-2019) : vous êtes automatiquement rattachés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de votre lieu d'habitation au 31/09/2019. Vous devez effectuer la mise à jour de votre compte personnel sur www.ameli.fr (RIB, médecin traitant, carte vitale).

Étudiants internationaux (hors UE, EEE et Suisse) inscrits pour la 1^{re} fois à la rentrée 2019 : vous devez vous affilier obligatoirement et gratuitement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie sur un site dédié etudiant-etrananger.ameli.fr/. Cette démarche concerne également les français de Nouvelle Calédonie ou de Wallis et Futuna, ou les français nés à l'étranger.

Plus d'informations
www.ameli.fr/doubs/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant

Emploi

EMPLOIS PROPOSÉS PAR L'UNIVERSITÉ

L'Université de Franche-Comté propose des contrats emplois étudiants (CEE).

Ces postes correspondent à des missions d'accueil, de tutorat, de soutien informatique et d'aide à l'utilisation de nouvelles technologies, d'appui au personnel des bibliothèques, d'aide à l'insertion professionnelle, d'animation culturelle scientifique et sportive, d'accompagnement des étudiants handicapés ou encore de promotion de l'offre de formation. Sur le site Internet de l'université se trouvent un guide explicatif, la liste des postes à pourvoir et la procédure de candidature informatisée. N'hésitez pas à prendre contact avec les UFR ou services qui recrutent.

Service des contractuels, contrats étudiants
Maison de l'Université
1, rue Goudimel – 25030 Besançon Cedex
contratsetudiants@univ-fcomte.fr

AUTRES JOBS

Vous trouverez des offres d'emploi réservées aux étudiants (animateurs périscolaires, assistants d'éducation...) sur la plateforme "Career Center" de l'université. À la Maison des étudiants (MDE), des conseillers sont là pour vous aider à constituer vos candidatures et vous donner des conseils pour vos CV et lettres de motivation.

Plus informations
univ-fcomte.jobteaser.com/fr

Service Orientation stage emploi
Maison des étudiants
36 A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
03 81 66 50 65
ose@univ-fcomte.fr

ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Les étudiants qui ont des projets d'innovation, de création d'entreprise, ou tout simplement qui s'intéressent à cette question, peuvent s'adresser au PÉPITE (pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat).

Celui-ci leur propose des actions de sensibilisation, des ateliers créatifs, du travail en équipe sur des projets virtuels ou réels, des rencontres avec des entrepreneurs, des formations diplômantes, des modules dédiés à l'entrepreneuriat, ou encore une mise en relation avec différents acteurs susceptibles d'accompagner une création d'entreprise ou de la financer. Des aménagements de cursus sont même envisageables pour ceux qui souhaitent s'engager dans ce type de projet. Le PÉPITE Bourgogne Franche-Comté est géré par l'Université de Franche-Comté et fait partie d'un réseau national. Ce dernier organise chaque année le prix PÉPITE, tremplin pour l'entrepreneuriat étudiant.

Plus d'informations
pepите.univ-fcomte.fr

SERVICE CIVIQUE

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, le service civique permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois, dans une mission en faveur de la collectivité.

Le Crous et l'Université de Franche-Comté proposent régulièrement des missions de services civiques variées.

Consultez toutes les missions sur
www.service-civique.gouv.fr

Bureau de la vie étudiante
03 81 66 58 47
bve@univ-fcomte.fr

Transports régionaux

LE RÉSEAU MOBIGO EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les étudiants bénéficient de réductions pour leurs déplacements en train et car en Bourgogne-Franche-Comté.

TRAJETS EN TRAIN

Tarif jeune - 26 ans Bourgogne-Franche-Comté

Pour les jeunes de moins de 26 ans, ce tarif permet de voyager à moitié prix toute l'année sur tous les trajets en TER Bourgogne-Franche-Comté dans la région et vers l'Île-de-France (via Laroche-Migennes et Sens). Avec ce tarif, vos trajets vous coûtent entre 2,50 € et 17,50 €.

Abonnement jeune Bourgogne-Franche-Comté

Cet abonnement est accessible à tous les jeunes de - 26 ans et s'adresse en particulier aux personnes voyageant de manière régulière pour se rendre sur leur lieu d'études, de stage ou leur lieu de travail. Avec cet abonnement, vous pouvez voyager en train de manière illimitée sur un trajet défini et bénéficiez de réductions allant jusqu'à - 75 %.

Plus d'informations
www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comteoffres/tarif-train/passok-belfort-montbeliard-hericourt

Abonnement jeune Bourgogne-Franche-Comté +

Il permet de combiner son abonnement TER avec l'abonnement d'un des réseaux urbains suivants: Ginko pour Besançon, Optymo pour Belfort, ÉvolitiY pour Montbéliard, Tallis pour Lons-le-Saunier, Divia pour Dijon ou Vbus pour Vesoul.

TRAJETS EN CAR

Le réseau Mobigo permet de se déplacer en car au prix de 1,50 €. Retrouvez tous les renseignements sur le site de Mobigo.

Plus d'informations
Mobigo : 03 80 11 29 29, dans les gares de Bourgogne-Franche-Comté, sur les sites Internet TER Bourgogne-Franche-Comté et viamobigo.fr

Abonnements Campus et Pass'ok : Belfort et Montbéliard

Les étudiants de Belfort et Montbéliard âgés de moins de 26 ans peuvent bénéficier d'un abonnement mensuel Campus à 38 €. Il permet de voyager sur les réseaux de bus Optymo et ÉvolitiY, et sur la ligne Express qui relie ces deux villes par l'autoroute.

L'abonnement Pass'Ok permet de voyager en bus et en train sur tout le réseau Optymo, ÉvolitiY, Hériva et les lignes TER de l'aire urbaine entre Montbéliard et Belfort pour 8,50 € par jour, 19 € par semaine ou 54 € par mois.

Plus d'informations
www.optymo.fr/pass-tickets/titre-aire-urbaine

Vie associative

AIDE AUX PROJETS ÉTUDIANTS

Une centaine d'associations étudiantes offrent des occasions de s'engager dans des projets variés. L'université et le Crous accompagnent les initiatives collectives et individuelles. Ils proposent des espaces de coworking, du conseil, des salles pour les associations, des bourses pour financer les projets...

Accompagnement

Le bureau de la vie étudiante (BVE) de l'université et le service culturel du Crous accompagnent les associations pour tout ce qui relève de leur gestion et de leur fonctionnement, et les aident à réaliser leurs projets. Leur rôle est notamment d'appuyer les initiatives associatives et individuelles afin de dynamiser la vie étudiante. Ils travaillent pour cela en lien avec de nombreux partenaires. Si vous avez envie d'être bénévole dans une association ou d'en créer une, adressez-vous au BVE à la Maison des étudiants (MDE) à Besançon ou au Crous. Vous y trouverez des informations et des conseils sur les démarches administratives et même une aide logistique ou matérielle.

Pour plus d'informations, voir rubrique "Maison des étudiants" p. 28.

Aides financières

L'université et le Crous proposent chacun un dispositif de financement de projets associatifs ou individuels. Au Crous, il s'agit de la bourse Culture-ActionS. Ces deux aides permettent de concrétiser des projets étudiants pouvant relever de différents domaines (culture, solidarité, sport, environnement...).

Les commissions se réunissent communément deux fois dans l'année, avec une commission supplémentaire en juin pour l'université. Les dossiers de candidature sont disponibles sur le site de l'université et du Crous. Avant tout dépôt de dossier, il est impératif de prendre contact avec le BVE ou le Crous. Ce rendez-vous permettra d'être accompagné dans le projet et dans la rédaction du dossier.

Bureau de la vie étudiante (BVE)

Maison des étudiants
36 A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex - 03 81 66 58 47
bve@univ-fcomte.fr

Service culturel du Crous

Sous-direction de la vie étudiante
38 avenue de l'Observatoire
25000 Besançon - 03 81 48 46 00
culture@crous-bfc.fr

CLAP Énergie jeune

Ce dispositif, initié par la Ville de Besançon et le CRIJ, soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté et la caisse d'allocations familiales du Doubs, favorise la réalisation de projets individuels ou collectifs portés par des jeunes de 11 à 30 ans habitant la région. Les structures du réseau Information jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté les accueillent et leur proposent un accompagnement, des conseils et une orientation vers les différents organismes qui peuvent aider à mener à bien ce projet. Le champ des domaines concernés est assez large : citoyenneté, humanitaire, solidarité, sport, culture, société... Indépendamment de l'accompagnement et des conseils dispensés par le CLAP, les jeunes porteurs de projets peuvent solliciter un prêt de matériel et un soutien financier (jusqu'à 1800 €). Inscrivez-vous sur le site d'Énergie jeune pour demander à bénéficier de ces aides.

CRIJ de Franche-Comté
03 81 21 16 00
contact@energiejeune.fr
www.energiejeune.fr

Le fonds d'initiatives étudiants (FIE)

Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) accorde des aides d'un montant maximum de 700 € à des projets étudiants ayant un rayonnement sur le site universitaire de Montbéliard ou sur le Pays de Montbéliard. Étudiants ou associations étudiantes porteurs de projets doivent faire parvenir un dossier et un budget prévisionnel équilibré à PMA, qui réunit une commission d'élus pour donner un avis sur la sollicitation. Les participations au 4L Trophy, les soirées étudiantes, les sorties et voyages à but non-pédagogique sont exclus du FIE.

Service enseignement supérieur, recherche et formation
Pays de Montbéliard Agglomération
8, avenue des Alliés – BP 98 407
25208 Montbéliard Cedex
Magali Gauthrot – 03 81 31 86 46
magali.gauthrot@agglo-montbeliard.fr

Cap jeunes

Si vous avez entre 15 et 25 ans, si vous résidez dans le Territoire de Belfort et que vous êtes à l'initiative d'un projet individuel ou collectif, vous pouvez demander une bourse dans le cadre du dispositif Cap jeunes. Ce projet peut concerner tous les domaines mais ne doit pas s'inscrire dans un cadre universitaire ou professionnel. Les projets de compétitions et de vacances loisirs sont également exclus. Il faut être impliqué personnellement dans le financement du projet (30 % minimum), le présenter devant le jury, s'engager à le réaliser et à en présenter le bilan. Le montant de la bourse est déterminé en fonction du projet. Plusieurs jurys sont organisés chaque année. Cap jeunes est soutenu par le conseil départemental, la Ville de Belfort, la CAF et la direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP).

Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations
Place de la Révolution-Française – CS 239
90004 Belfort Cedex – 03 84 21 98 50
estelle.menissier@territoire-de-belfort.gouv.fr
www.territoire-de-belfort.gouv.fr > Accueil
> Politiques publiques > Jeunesse, sport et vie associative > Aide aux projets de jeunes (CAP Jeunes)

Activités culturelles

QUELQUES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Certaines associations étudiantes bien implantées participent depuis des années à l'animation culturelle des campus.

L'Orchestre et le big band universitaires

L'Orchestre universitaire comprend deux formations. La première, l'orchestre symphonique, aborde un répertoire varié. La seconde, le big band, s'intéresse à tous les styles de jazz. Chaque année, elles donnent plusieurs concerts à Besançon, dans les environs et parfois plus loin lors d'échanges universitaires ou internationaux. L'Orchestre universitaire organise, en collaboration avec le service culturel du Crous, le jazz club Jazz au Campus : une rencontre entre musiciens amateurs et groupes professionnels reconnus.

Orchestre universitaire
Maison des étudiants
36 A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
orchestre.universitaire@univ-fcomte.fr
oubc.jimdo.com

Le Théâtre universitaire de Franche-Comté (TUFC)

De la scène aux coulisses, chacun, même débutant, peut trouver sa place, s'épanouir et se former au sein du Théâtre universitaire. L'association propose de nombreuses activités pour aller à la découverte du théâtre : ateliers de pratique théâtrale, spectacles, stages, performances, rencontres... Elle organise également le Festival des langues et des cultures du monde (cf. page 50).

TUFC
Maison des étudiants
36 A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Ghislaine Gaultier – 03 81 66 66 20
tufc@univ-fcomte.fr
www.theatre-universitaire-fc.fr

La Chorale universitaire

La Chorale universitaire de Besançon est un lieu de découverte du chant. Elle est ouverte aux étudiants, aux personnels de l'université ainsi qu'à toute personne extérieure. Aucun niveau musical n'est requis. Elle compte deux formations vocales. Le grand chœur explore les chants traditionnels du monde entier. L'UniVoice Band, groupe a cappella accompagné d'un beatboxer, propose un répertoire axé sur les musiques actuelles. L'association organise des concerts dans la région et propose à ses membres des stages de technique vocale.

Chorale universitaire de Besançon
Maison des étudiants
36 A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
choraleu.besancon@gmail.com

Radio Campus Besançon

Radio Campus est un média essentiel de l'information étudiante, culturelle et musicale. Sa programmation reflète une grande curiosité pour les musiques actuelles sous toutes leurs formes et une exigence constante de qualité et d'innovation. Également écoutable en ligne, elle propose des émissions thématiques, des reportages et mène des actions dans divers domaines. Située sur le campus de la Bouloie, dans la Maison des étudiants, elle dispose aussi d'une régie mobile permettant de couvrir des événements extérieurs. Encadrés par des professionnels, une soixantaine de bénévoles animent des émissions 7 jours sur 7.

Radio Campus Besançon – 102.4 FM
36 A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
03 81 66 67 04
redactioncampus@gmail.com

GRANDS RENDEZ-VOUS

Plusieurs festivals et événements animent l'année universitaire.

Bienvenue aux étudiants

Tous les ans à la rentrée, l'université et ses partenaires préparent un programme d'animations à Besançon et dans le Nord Franche-Comté pour souhaiter la bienvenue aux étudiants : village étudiant, course, concerts...

Festival des langues et des cultures du monde

Ce rendez-vous met en lumière les langues et les cultures du monde à travers le spectacle vivant. Organisée par les étudiants du Théâtre universitaire de Besançon, cette manifestation rassemble spectacles de jeunes groupes internationaux, conférences, débats, démonstrations, expositions et animations, en collaboration avec les acteurs du territoire.

TUFC

Maison des étudiants
36 A, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Ghislaine Gaultier – 03 81 66 66 20
tufc@univ-fcomte.fr
www.theatre-universitaire-fc.fr

Les Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur (JACES)

Les JACES ont lieu chaque année au printemps. Elles permettent aux étudiants et au grand public de découvrir la diversité des réalisations culturelles et artistiques des établissements d'enseignement supérieur. C'est l'occasion pour l'Université de Franche-Comté de proposer une programmation riche et éclectique.

Service Sciences, arts et culture
03 81 66 20 95

FIMU

Lors du Festival international de musique universitaire de Belfort, qui attire près de 80 000 spectateurs, environ 1 600 musiciens de tous styles se produisent sur scène dans toute la ville. Ces musiciens du monde entier sont principalement étudiants, universitaires ou encore élèves d'écoles de musique, tous amateurs. Le FIMU est organisé durant le week-end de la Pentecôte par la Ville de Belfort avec le soutien d'associations étudiantes : il rassemble 300 bénévoles pour piloter les groupes, accueillir le public et assurer la régie.

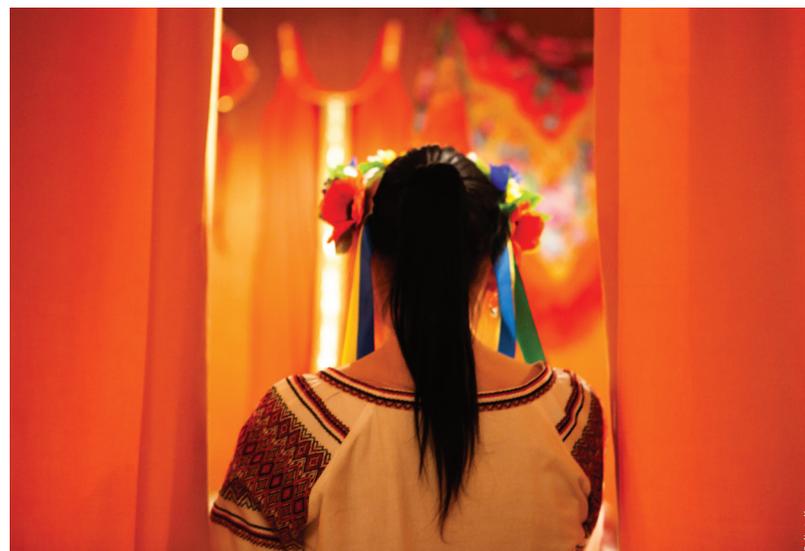
Ville de Belfort

Hôtel de Ville – 90020 Belfort Cedex
03 84 54 25 81 – infos@fimu.com
www.fimu.com

La Nuit européenne des chercheurs

Programmée chaque année le dernier vendredi de septembre, la Nuit des chercheurs est le théâtre de milliers de rencontres étonnantes et conviviales entre chercheurs et grand public. À la manière d'enquêteurs, les chercheurs partageront leurs découvertes, leurs investigations mais aussi leurs questionnements. Au programme un espace d'expérimentation pour les enfants, une enquête historique sur le passé scientifique de Besançon, un Escape Game inversé où l'objectif sera de pénétrer dans une mystérieuse salle fermée à clé...

Et La grande expérience participative, à vivre en direct et en simultané dans 12 villes de France. Petits et grands, amenez votre ours en peluche favori. Les chercheurs enquêteront sur la morphologie de vos doudous pour en identifier les caractéristiques réconfortantes, avec séance photo, mesures et résultats en temps réel.



LIEUX CULTURELS

Plusieurs lieux dédiés à l'animation culturelle des campus programment des spectacles et expositions tout au long de l'année, ainsi que divers ateliers d'expression artistique. La culture scientifique n'est pas en reste avec des animations, expositions, conférences et événements proposés régulièrement.



FABRIKÀ / Espace de découvertes Sciences – Arts – Botanique

Animé en lien avec les acteurs de l'université et les structures culturelles locales, la FABRIKÀ est un espace multiple d'expérimentation et de partage des approches scientifiques et artistiques pour ouvrir à la diversité des pratiques et développer la curiosité. S'appuyant sur les axes forts de la culture à l'université de Franche-Comté, la Fabrikà propose des expositions, animations, ateliers et rencontres autour de 3 grandes thématiques : les sciences, et en particulier l'actualité de la recherche, complétées par les arts avec une étroite exploration des liens entre ces deux univers. En parallèle de ses missions de conservation et de préservation, le jardin botanique de la Ville de Besançon et de l'université de Franche-Comté sème également les premières graines du futur Jardin des sciences qui intégrera le

campus de la Bouloie en 2022. Focus donc sur la botanique qui enrichira encore la vie culturelle et scientifique de la FABRIKÀ. Découvrez la programmation des samedis et dimanches de 15 h à 18 h sur le site internet.

FABRIKÀ

Campus de la Bouloie
16 route de Gray, 25000 Besançon
fabrika@univ-fcomte.fr - www.univ-fcomte.fr
> rubrique culture et sciences
03 81 66 20 95

La salle Jenny d'Héricourt, la MDE et les BU

La salle Jenny d'Héricourt et la Maison des étudiants de Besançon peuvent accueillir les associations étudiantes pour des répétitions, des ateliers (théâtre, improvisation théâtrale, danse, musique...) et des manifestations (concerts, festivals, soirées culturelles, aboutissements de projets étudiants financés dans le cadre des dispositifs de l'université et du Crous). Toutes les demandes concernant la salle Jenny d'Héricourt doivent être envoyées par e-mail au service culturel du Crous.

À la Maison des étudiants ont lieu régulièrement des « Mercredis de la MDE » : des soirées thématiques organisées par le Bureau de la vie étudiante et animées par les associations étudiantes.

Les bibliothèques universitaires programment elles aussi des expositions et animations tout au long de l'année.

Le 14101

Espace de création et de répétition situé au-dessus du Petit Théâtre de la Bouloie dans la résidence universitaire Gaffiot, le 14101 permet d'accueillir des compagnies, des artistes professionnels, amateurs et étudiants pour différents projets culturels et artistiques : travail de mise en scène, écriture, ateliers...



Le Petit Théâtre de la Bouloie

Implanté au cœur du campus, le Petit Théâtre de la Bouloie propose une programmation éclectique, coordonnée par le service culturel du Crous, dans toutes les disciplines du spectacle vivant. Le service culturel accueille et accompagne les projets en résidence des compagnies étudiantes et émergentes régionales, afin de leur proposer un espace de création et de répétition adapté à leurs besoins.

Plus d'informations
www.crous-bfc.fr/culture

Le Café international

Ce café situé au centre-ville, au pied de la cité Canot, accueille des concerts organisés par le service culturel du Crous, ainsi que des événements développés en partenariat avec les associations étudiantes.

Plus d'informations
www.crous-bfc.fr/culture



L'Observatoire des sciences de l'univers (OSU)

L'OSU Terre, homme, environnement, temps, astronomie (THETA) Franche-Comté Bourgogne est une composante de l'université qui fédère les recherches en sciences de la Terre et de l'univers. C'est également un lieu de culture qui recèle toute l'histoire de l'astronomie bisontine et de la mesure du temps. Les astronomes, professionnels ou amateurs, font découvrir ce patrimoine avec plaisir à l'occasion de conférences ou d'événements, comme la Nuit des étoiles, la Fête de la science ou les Journées du patrimoine.

Observatoire de Besançon

41 bis, avenue de l'Observatoire – BP 1615
25010 Besançon Cedex
Martine Pidancier – 03 81 66 69 06
martine.pidancier@obs-besancon.fr
theta.obs-besancon.fr

Sport

L'université propose aux étudiants un grand choix d'activités physiques et sportives de loisir et de compétition.

Campus Sports

Campus Sports est un service de l'U-Sports qui s'adresse à l'ensemble des étudiants et des personnels de l'université. Sa mission est de mettre les activités physiques et sportives à la portée de tous, y compris des personnes en situation de handicap. Présent à Besançon, Belfort, Montbéliard et Vesoul, Campus Sports propose un éventail de programmes adaptés aux différents publics et à chaque niveau de pratique :

– sport-loisir et activités de pleine nature, avec un choix de plus de 40 activités physiques, sportives et de découverte :

– sport-santé, orienté sur la remise à niveau et la musculation :

– activités de bien-être :

– activités de pleine nature le week-end pour découvrir notre territoire :

– nuits sportives (nuit du badminton, nuit du handball, nuit du volley...)

L'inscription à Campus Sports Besançon se fait en ligne sur le portail Campus Sports. Les étudiants de Besançon doivent s'inscrire en ligne chaque semaine aux séances qu'ils souhaitent suivre, jusqu'à une semaine à l'avance. Les modalités d'inscription sont détaillées sur Internet.

Campus Sports

applications.univ-fcomte.fr/CampusSports

• Besançon

U-Sports, bâtiment 1, 1^{er} étage

31, rue de l'Épitaphe – 25000 Besançon

03 81 66 63 62 – campus-sports@univ-fcomte.fr

Fabebok : Campus Sports Besançon

• Montbéliard

Hall d'entrée de l'UFR STGI

Site universitaire des Portes du Jura

25200 Montbéliard – 03 81 99 46 16

Ouverture : 15 h-17 h le mardi

• Belfort

Bâtiment Louis-Néel

90000 Belfort – 03 84 22 27 22

Ouverture : 9 h 30-11 h le mercredi

• Vesoul

campus-sports-vesoul@univ-fcomte.fr

L'Association sportive de l'université (ASUFC)

L'ASUFC est chargée de promouvoir la pratique sportive de compétition pour les étudiants de l'université. Les étudiants licenciés peuvent pratiquer leurs activités favorites dans les créneaux AS, notamment le jeudi après-midi, et participer aux compétitions académiques, régionales et nationales organisées par le CRSU (voir ci-dessous). L'association est gérée par des étudiants qui bénéficient d'un accompagnement de la part des enseignants et d'une valorisation de leur engagement dans le cadre des UE libres. Cette implication donne naissance à différents projets sportifs et culturels qui participent à la vie étudiante du campus.

Association sportive de l'université

U-Sports, bât. 4, rez-de-chaussée

31, rue de l'Épitaphe – 25000 Besançon

asufc25@gmail.com

Le Comité régional du sport universitaire (CRSU)

Le CRSU a pour mission d'organiser les compétitions sportives universitaires, et ce dans plus de 40 disciplines. Du championnat d'académie aux finales de championnat de France universitaire, le CRSU s'adresse à tous les niveaux de pratique. Il forme également des arbitres universitaires dans la plupart des sports collectifs et participe à l'organisation d'animations sportives à l'université.

Fédération française du sport universitaire

1, rue Pierre-Laplace, gymnase de la Bouloie

25030 Besançon Cedex

03 81 66 61 16 / 61 43

sportubesancon@hotmail.fr

www.sport-u-besancon.com



Santé

MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS-Campus santé) est composé de médecins, d'infirmières, d'une psychologue et d'une diététicienne.

Tous les étudiants doivent y effectuer une visite médicale obligatoire au cours de leur cursus de licence.

Le SUMPPS-Campus santé propose gratuitement des soins d'urgence, une mise à jour des vaccinations, des renseignements individuels d'ordre médicosocial, des consultations en matière de diététique, de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles, de handicap... Il est possible de rencontrer une psychologue sur rendez-vous, gratuitement et en toute discrétion. Des consultations « jeunes consommateurs » sont assurées chaque mois par l'ANPAA25.

Le service met également en place des actions ponctuelles sur des sujets divers (tabac, alcool, sida...) et organise des collectes de sang avec l'Établissement français du sang.

Des formations sauveteurs-secouristes du travail sont proposées aux étudiants au tarif de 35€.

SUMPPS-Campus santé
sumpps-sante.univ-fcomte.fr

• **Besançon**
Campus de la Bouloie
45 C, avenue de l'Observatoire
BP 1535 – 25009 Besançon Cedex
03 81 66 61 30 – sumpps@univ-fcomte.fr
Ouverture : 8 h-17 h du lundi au vendredi

• **Belfort**
IUT Belfort-Montbéliard
17, avenue du Maréchal-Juin – 90000 Belfort
03 84 58 77 78 / 07 85 64 01 60
sumpps-belfort@univ-fcomte.fr
Ouverture : 8 h-17 h le lundi et le mardi,
8 h-16 h le mercredi,
8 h-12 h le vendredi

• **Montbéliard**
Site universitaire des Portes du Jura
4, place Tharradin
BP 71427 – 25211 Montbéliard
03 81 99 47 38 / 07 85 64 01 60
sumpps-montbeliard@univ-fcomte.fr
Ouverture : 8 h-17 h le mardi

LE BUREAU D'AIDE PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE
Géré par une association indépendante de l'université, le BAPU est une structure de soins psychologiques ouverte aux étudiants jusqu'à l'âge de 27 ans. Il est possible d'y consulter librement des psychiatres et psychologues. La démarche peut se limiter à quelques rendez-vous ou déboucher sur une proposition thérapeutique basée sur des séances d'entretiens individuels ou en petits groupes. Le financement de ces consultations est intégralement assuré, après accord, par les caisses d'assurance-maladie. Le BAPU n'assure pas les urgences.

BAPU
22, rue Chifflet
25000 Besançon
03 81 81 19 67

MAISONS DES ADOLESCENTS
Les Maisons des adolescents accueillent les jeunes de 11 à 25 ans environ et leur apportent écoute, conseils, informations, prise en charge médicale et psychologique, et accompagnement, quels que soient leurs questionnements ou leurs problèmes. Elles proposent des entretiens individuels et collectifs (groupe de parole, atelier thérapeutique...) avec des professionnels.

Association nationale des Maisons des adolescents
anmda.fr



HANDICAP

L'université accueille l'ensemble des étudiants, sans distinction. Elle doit permettre à tous d'accéder aux enseignements dans les meilleures conditions possible.

Le SUMPPS-Campus santé est le point central d'information pour les étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent. Ce service donne des renseignements sur les différentes possibilités d'aide : accompagnement par un preneur de notes, aménagements des conditions de vie (logement, transport...), d'études (cursus universitaire adapté, mise à disposition de matériels spécifiques, temps d'examen majoré...).

SUMPPS-Campus santé
sumpps-handicap@univ-fcomte.fr

ACCIDENT DU TRAVAIL

Les étudiants sont pris en charge par la sécurité sociale pour le risque d'accident du travail dans certains cas : lors de situations pratiques à risques en laboratoire ou en atelier, lors des pratiques sportives ou de recherche pour les étudiants de l'U-Sports, lors des stages non rémunérés, lors des stages effectués à l'université, lors d'un accident de trajet ou lors d'une mission au cours d'un stage, et dans toutes situations pour les étudiants des IUT et de l'ISIFC, sauf les trajets domicile-établissement. Une procédure à suivre en cas d'accident a été mise en place. Elle peut être consultée dans l'espace numérique de travail.

Documentation

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)

Votre PASS'UBFC donne accès à l'ensemble du réseau des BU de l'université.

Vous pouvez y consulter ou emprunter plus de 700 000 ouvrages, des DVD, des bases de données généralistes et disciplinaires, des e-books, ainsi que plus de 19 000 revues (en français et en langues étrangères) imprimées ou en ligne. Votre inscription se fait grâce à votre PASS'UBFC lors de votre première venue dans une BU : elle est ensuite valable dans toutes les bibliothèques du service commun de la documentation (SCD). Sur le site web des BU, vous pouvez trouver les références des documents dont vous avez besoin dans les catalogues en ligne, mais également élargir vos recherches à d'autres bibliothèques (BU de l'Université de Bourgogne et de l'Université de technologie Belfort-Montbéliard, bibliothèques municipales de Besançon, autres bibliothèques françaises et universitaires...). Pensez à activer votre compte Sésame (cf. page 61 > rubrique Espace Numérique de Travail) : vous aurez alors accès à des services supplémentaires (compte lecteur, réservations, prolongations de prêts, suggestions d'achats, ressources électroniques accessibles à distance...).

Si le document recherché n'est pas dans les bibliothèques universitaires de l'Université de Franche-Comté, vous pouvez faire appel au prêt entre bibliothèques (PEB) pour le commander auprès d'autres bibliothèques françaises ou étran-

gères. Les formulaires de commande sont accessibles sur le site des BU. De la même façon, si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez faire venir dans votre BU un livre d'une BU localisée dans une autre ville du réseau (Besançon-Belfort-Vesoul-Montbéliard) grâce au système de prêt entre sites (PES) qui fonctionne également au moyen d'un simple clic dans le catalogue.

Vous pouvez rendre vos emprunts dans n'importe quelle bibliothèque du SCD.

Dans le cadre de certaines unités d'enseignement, des formations à la recherche documentaire sont dispensées par le personnel des bibliothèques. Si vous avez besoin d'aide pour une recherche bibliographique (mémoire, thèse...), des professionnels sont à votre disposition pour des rendez-vous individuels.

Les BU sont aussi un lieu d'accueil pour des expositions.

Plus d'informations
scd.univ-fcomte.fr

Adresses et horaires

BESANÇON

Campus de la Bouloie

• BU Proudhon, droit, économie, politique et gestion
45A, avenue de l'Observatoire
25000 Besançon
03 81 66 61 92 – bu-droit@univ-fcomte.fr

• BU Sciences Sport Claude Oytana
45 B, avenue de l'Observatoire
25000 Besançon
03 81 66 61 87 – bu-sciences@univ-fcomte.fr

• BU de l'IUT Besançon-Vesoul
30, avenue de l'Observatoire – BP 1559
25009 Besançon Cedex
03 81 66 68 29 – bu-iut25@univ-fcomte.fr

Centre-ville

• BU Lettres et Sciences humaines
30 et 32, rue Mégevand – 25000 Besançon
03 81 66 51 25 – bu-lettres@univ-fcomte.fr

Montjoux

• BU Éducation Besançon
57, avenue de Montjoux
BP 41665 – 25042 Besançon Cedex
03 81 65 70 11
bu-education25@univ-fcomte.fr

Site des Hauts-du-Chazal

• BU Santé
20, rue Ambroise-Paré – 25000 Besançon
03 63 08 25 00 – bu-sante@univ-fcomte.fr

MONTBÉLIARD

• BU de Montbéliard
4 place Tharradin – BP 71427
25211 Montbéliard Cedex
03 81 99 46 46
bu-montbeliard@univ-fcomte.fr

BELFORT

• BU Lucien-Febvre
43, faubourg des Ancêtres – CS 40455
90008 Belfort Cedex
03 84 21 52 88
bu-belfort@univ-fcomte.fr

VESOUL

• BU Vesoul
Avenue des Rives-du-Lac
BP 382 – 70014 Vesoul Cedex
bu-vesoul@univ-fcomte.fr

LONS-LE-SAUNIER

• BU Éducation / Canopé Jura
23, rue des Écoles
39000 Lons-le-Saunier
03 84 47 82 96
bueducation-canopejura@besancon.fr

Pour retrouver tous les horaires des BU : scd.univ-fcomte.fr

ACTUALITÉ UNIVERSITAIRE

À l'université, plusieurs médias numériques sont à votre disposition pour vous informer.

Le site d'actualité de l'université

L'université possède un site d'actualité où vous trouverez des articles de différents formats (texte, vidéo, son, photo) sur la vie des campus, les formations, la recherche, les projets étudiants et associatifs...

La partie « agenda » du site rassemble tous les événements culturels, sportifs, scientifiques et autres manifestations à venir. Une newsletter envoyée sur votre adresse e-mail récapitule les dernières informations publiées.

actu.univ-fcomte.fr

Annonces internes

Les informations administratives ou émanant d'organismes partenaires sont diffusées dans le canal d'annonces de l'espace numérique de travail (ENT). Un bulletin reprenant les dernières annonces mises en ligne est régulièrement envoyé par e-mail à tous les étudiants.

L'université sur les réseaux sociaux

L'université est présente sur Facebook et Twitter. Vous pouvez vous abonner pour vous tenir au courant des événements organisés à l'université et de l'actualité des formations, de la vie associative sur les campus...

• Facebook :

www.facebook.com/UniversiteFrancheComte

• Twitter : @fc_univ

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ

À l'imprimerie de l'université, vous pouvez notamment faire imprimer vos mémoires et thèses, et faire des photocopies en libre-service avec un système de carte, à des tarifs très avantageux.

Les photocopieurs vous permettent de reproduire des documents A4 et A3 en couleur ou noir et blanc à partir d'un fichier PDF copié sur une clé USB ou envoyé par e-mail. L'imprimerie assure aussi l'impression grand format (affiches et posters scientifiques) et peut vous donner des conseils utiles pour leur mise en page ainsi que pour les thèses, mémoires et autres documents.

Imprimerie de l'Université

Campus de la Bouloie

16, route de Gray – 25030 Besançon

03 81 66 55 33

imprimerie.ufc@univ-fcomte.fr

Ouverture : 8 h 30-17 h

LE PASS'UBFC

Le PASS'UBFC est une carte multiservice remise aux étudiants au moment de leur inscription définitive. Il sert de carte d'étudiant, de carte de paiement pour les repas dans les restaurants universitaires et permet d'emprunter des livres dans les bibliothèques de l'université. Il sera utilisable, par la suite, dans l'ensemble des bibliothèques universitaires de Bourgogne-Franche-Comté. Il sert aussi de badge pour accéder aux installations sportives Campus Sports. Le PASS'UBFC peut être rechargé sur Internet ou via l'application mobile Izly. Il est valable dans tous les Crous de Bourgogne-Franche-Comté et dans les sept établissements qui composent l'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC).

Pour activer et recharger son compte

www.izly.fr

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'Université de Franche-Comté met un ensemble de ressources numériques et de services informatiques à votre disposition par le biais de l'espace numérique de travail (ENT).

Grâce à l'ENT, vous pouvez consulter votre dossier d'inscription, vos notes et résultats d'examens. Des annonces concernant votre formation et votre établissement y sont régulièrement publiées. L'ENT permet aussi d'accéder à des cours en ligne et de communiquer avec vos enseignants grâce à la plateforme Moodle d'enseignement à distance. Des ressources documentaires numériques, comme des revues ou encyclopédies, sont également disponibles par ce biais.

Enfin, l'ENT vous permet d'accéder à des espaces de stockage et de partage de fichiers.

ent.univ-fcomte.fr

Comment faire ?

Si vous êtes un nouvel étudiant ou que vous n'avez pas utilisé votre compte informatique de l'université en 2018-2019, il faut activer votre compte Sésame avant la première utilisation. Il s'agit de valider votre nom d'utilisateur (identifiant) et votre mot de passe. Munissez-vous de votre certificat de scolarité : une partie des renseignements que vous devrez saisir figure dessus. Si vous avez utilisé votre compte en 2018-2019, vos identifiant et mot de passe sont inchangés.

Messagerie

Votre nouvelle adresse e-mail se compose de la façon suivante : prenom.nom@edu.univ-fcomte.fr, sauf si vous avez un ou des homonymes à l'université. Même si vous avez une adresse personnelle chez un fournisseur privé, il est important d'utiliser et de consulter régulièrement cette messagerie offerte par l'université. Votre compte de messagerie doit obligatoirement être actif si vous souhaitez bénéficier du service de restauration universitaire (Crous). Vous recevrez sur votre messagerie les informations permettant d'activer votre compte et de l'approvisionner. Cette adresse sera également utilisée par vos enseignants et par les différents services de l'université (bibliothèque, scolarité) pour vous contacter ou vous transmettre des informations.

Elle peut aussi être utile pour vous identifier comme étudiant lors de vos demandes de stage. L'accès à cette messagerie se fait via l'espace numérique de travail (ENT). Vous pouvez rediriger l'adresse universitaire sur votre adresse personnelle. Cette messagerie restera active jusqu'au 31 décembre 2020.

Accès

Toutes les bibliothèques universitaires (BU), UFR et instituts disposent de salles informatiques avec des postes de travail en libre-service. Ceux-ci sont équipés de connexions Internet et des principaux logiciels d'usage. Des ordinateurs portables peuvent même vous être prêtés dans certaines composantes de l'université. Pour les étudiants déficients visuels, l'université est équipée de matériel spécifique à la Maison des étudiants (MDE), dans les UFR SLHS et SJEFG et les BU correspondantes ainsi que sur le site universitaire de Montbéliard. Environ 400 bornes wifi permettant d'accéder au réseau haut débit sans fil sont installées dans les BU et dans divers lieux très fréquentés, comme les halls d'entrée des UFR et des instituts. La liste précise des bâtiments équipés est disponible à l'adresse Internet ci-dessous, ainsi que la procédure à suivre pour configurer votre ordinateur avant de réaliser une première connexion.

wifi.univ-fcomte.fr

Les correspondants informatiques

En cas de problème, vous pouvez faire appel au correspondant informatique de votre établissement.

Une liste à jour est disponible à l'adresse suivante :

go.univ-fcomte.fr/correspondantsinformatiques

Contacts utiles

BESANÇON

- Mairie – Ville de Besançon
2, rue Mégevand – 25034 Besançon Cedex
03 81 61 50 50 – www.besancon.fr
- Grand Besançon Métropole
4, rue Gabriel-Plançon – 25043 Besançon Cedex
03 81 87 88 89 – www.grandbesancon.fr
- Département du Doubs
7, avenue de la Gare-d'Eau – 25000 Besançon
03 81 25 81 25 – www.doubs.fr
- Région Bourgogne-Franche-Comté
4, square Castan – CS 51857 – 25031 Besançon Cedex
0 970 289 000 – www.bourgognefranche.comte.fr
- Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)
27, rue de la République – 25000 Besançon
03 81 21 16 16 – www.jeunes-fc.com

VESOUL

- Mairie – Ville de Vesoul
58, rue Paul-Morel – 70000 Vesoul
03 84 78 64 00 – www.vesoul.fr
- Département de Haute-Saône
Hôtel du Département
23, rue de la Préfecture – 70006 Vesoul
03 84 95 70 70 – www.haute-saone.fr
- Centre information jeunesse de Haute-Saône (CIJ)
1, rue de Franche-Comté – 70000 Vesoul
03 84 97 00 90 – www.ijvesoul.jeunes-fc.com

MONTBÉLIARD

- Mairie – Ville de Montbéliard
Rue de l'Hôtel-de-Ville – 25200 Montbéliard
03 81 99 22 00 – www.montbeliard.fr
- Pays de Montbéliard agglomération (PMA)
8, avenue des Alliés – 25208 Montbéliard Cedex
BP 98407
03 81 31 88 88 – www.agglo-montbeliard.fr
- Département du Doubs
Maison du Département
41, av. du Maréchal-Joffre – 25200 Montbéliard
03 81 71 03 00 – www.doubs.fr
- Bureau information jeunesse (BIJ)
6 avenue des Alliés
25200 Montbéliard
03 81 99 24 15 – bjj@montbeliard.com
www.montbeliard.fr/bij

BELFORT

- Mairie – Ville de Belfort
Place d'Armes – 90020 Belfort Cedex
03 84 54 24 24 – www.ville-belfort.fr
- Département du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
6, place de la Révolution-française
90020 Belfort Cedex
03 84 90 90 90 – www.territoiredebelfort.fr
- Belfort information jeunesse (BIJ)
3, rue Jules-Vallès – 90000 Belfort
03 84 90 11 11 – www.ijbelfort.jeunes-fc.com

LONS-LE-SAUNIER

- Mairie – Ville de Lons-le-Saunier
4 avenue du 44^e RI – 39000 Lons-le-Saunier
03 84 47 29 16
www.lonslesauvrier.fr
- Département du Jura
17, rue Rouget-de-Lisle – 39000 Lons-le-Saunier
03 84 87 33 00
www.jura.fr
- Info jeunesse Jura
17, place Perraud – 39000 Lons-le-Saunier
03 84 87 02 55
ijlonslesauvrier.jeunes-fc.com
ijlonslesauvrier@jeunes-fc.com

LES SALLES DE SPECTACLE EN FRANCHE-COMTÉ

À BESANÇON

- Le Centre dramatique national Besançon Franche-Comté
www.cdn-besancon.fr
- Le Kursaal
kursaal.besancon.fr
- La Rodia
www.larodia.com
- Le Scénacle
lescénacle.fr
- Les 2 Scènes
www.les2scenes.fr
- Micropolis
www.micropolis.fr

À MONTBÉLIARD

- L'Atelier des Mômes
www.atelier-des-moles.com
- Le Moloco (Audincourt)
www.lemoloco.com
- Ma scène nationale
www.mascenenationale.com

À BELFORT

- Le Centre chorégraphique national de Franche-Comté
viadanse.com
- L'Espace Louis-Jouvet
www.ville-belfort.fr
- La Poudrière
poudriere.com
- Le Granit, scène nationale
www.legranit.org
- Le Théâtre Michel-Dèque
treteaux90.asso.fr

À VESOUL ET EN HAUTE-SAÔNE

- Echo System (Scey-sur-Saône)
www.echosystem70.fr
- Le Théâtre Edwige-Feuillère
www.theatre-edwige-feuillere.fr

À LONS-LE-SAUNIER ET DANS LE JURA

- L'Amuserie
www.lamuserie.com
- Le Moulin
www.moulindebrainans.com
- Les Scènes du Jura, scène nationale
www.scenesdujura.com

CARTE AVANTAGES JEUNES

La carte Avantages jeunes donne accès à de nombreuses réductions et gratuites en Bourgogne-Franche-Comté. Elle est destinée à tous les jeunes de moins de 30 ans. Disponible au tarif de 8€ dans de nombreux points de vente, elle est valable du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Parmi les avantages proposés :

- un bon d'achat Avantage librairie de 6€ ;
- une journée culturelle au château de Guédelon ;
- des week-ends dans des villes européennes (Venise et Londres) ;
- des avantages sur des événements (concerts, festivals, etc.) ;
- des avantages sur le réseau TER Franche-Comté ;
- des entrées gratuites (Citadelle de Besançon, La Rodia, piscine Lafayette, etc.) ;
- des places de cinéma à tarif exclusif dans les différents cinémas de la région et deux journées ciné à 3€ la séance ;
- des avantages pour faciliter votre vie quotidienne tout au long de l'année en vous connectant sur votre espace personnel sur le site internet Avantages jeunes.

Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)

www.avantagesjeunes.com

BIEN VENUE AUX ÉTUDIANTS

BESANÇON

19 sept.

MONTBÉLIARD

26 sept.

Gratuit &
ouvert à tous
les étudiants

SUR INSCRIPTION ET DANS LA
LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

ensmm

École Nationale Supérieure
de **Mécanique**
et des **Microtechniques**

Besançon - FRANCE

Choisissez votre futur
Devenez ingénieur ENSMM
en 3 ans



Formations
habilitées par la **Cti**
Commission
des Titres d'Ingénieur

Établissement public 

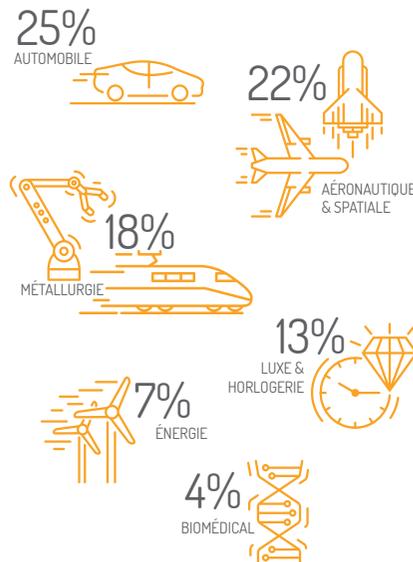
Admission

en formation initiale ou par apprentissage

- **Concours Communs INP**
 - Filières MP - PC - PSI - PT - TSI,
 - concours passerelle M/P
 - www.scei-concours.org
- **Admission sur titres**
 - DUT - BTS / Licence - Master 1
 - en rapport avec les sciences de l'ingénieur

Principaux secteurs

qui recrutent les ingénieurs ENSMM



Un cursus ouvert

- 1/3** de la formation réalisée en entreprise en stages industriels.
- 3 mois** de mobilité à l'international obligatoires.
- 9** doubles diplômes internationaux.
- 50** universités partenaires dans le monde.
- 9 options** en 3^e année

- Mécanique avancée des structures,
- Conception d'objets connectés,
- Matériaux et surfaces fonctionnels.
- Bio-Microsystèmes pour la santé,
- Ingénierie de l'innovation,
- Mécatronique et robotique,
- Ingénierie des systèmes de production,
- Ingénierie micromécanique,
- Méthodes d'industrialisation.

● SCIENCES
● ARTS
● BOTANIQUE



Marre de ne pas **TROUVER**
ce que vous **CHERCHEZ ?**

Pensez au **CRIJ** et au réseau **Information Jeunesse !**
Des services sur mesure pour vous accompagner

CARTE AVANTAGES JEUNES

PARTIR À L'ÉTRANGER

JOBS, LOGEMENTS, STAGES

JOURNAL TOPO

INFORMATION, DOCUMENTATION

SERVICE CIVIQUE

PORTAIL JEUNES-BFC.FR

COMITÉ LOCAL D'AIDE AUX PROJETS

Le CRIJ vous accueille :

Du mardi au vendredi
10h-12h / 13h30-18h

Le lundi et le samedi
13h30-18h



AVEC LE TER
...

MOINS DE
26 ANS



MOITIÉ
PRIX

**Guide de l'Étudiant
de l'Université de Franche-Comté**

Direction de la publication

- Jacques Bahi, président de l'Université

Rédaction et coordination

- Direction de la communication

Photographies

- Ludovic Godard, Université de Franche-Comté
sauf mentions contraires

Graphisme et maquette

- Élodie Crozier, Université de Franche-Comté

Impression et diffusion

- Simongraphic, 8500 ex.

Document non contractuel

